

# Du Haut de la Tour

Janvier 2024  
n° 106

P. 1



*Edito*

P. 9



*Les travaux à la tour*

P. 12



*Les dons en faveur de la tour*

P. 13



*Composteur partagé*

P. 16



*Vie associative*

P. 19



*Portrait passion*

P. 23



*Revue de presse*





## Discours des vœux -12 janvier 2024

Chers Saint Martinoises, Saint Martinois,  
Chers amis,

C'est avec un très grand honneur que nous vous accueillons, ce soir pour cette tradition républicaine à laquelle je suis très attachée, les vœux de la nouvelle année.

C'est aussi un moment de bilan des travaux conduits par la commune, et des engagements de l'équipe municipale.

Avant de revenir sur l'année 2023 et nous projeter vers 2024,

### **Pour commencer quelques chiffres**

Qui sont de bons indicateurs de l'évolution du village.

Au dernier recensement de 2020 nous sommes : 647 habitants.

Depuis les années 1990, la population a quasiment doublé,

Et La place des jeunes est importante puisque, 14% d'entre eux ont entre 0-14 ans , 12% ont entre 15-29 ans et 15% ont entre 30-44 ans ; bon après on est plus vraiment tout jeune mais quand même : 23% de la population a entre 45-59 ans, alors que les 60-74 ans représentent 24%, quand nos aînés, les plus de 75 ans ne représentent que 10%. Nous comptons 301 résidences principales et 161 résidences secondaires.

Alors que nous en comptons une centaine dans les années 1990. Sur les résidences principales on constate qu'elles sont marquées par un accroissement des jeunes ménages récemment installés : 22% sont installés depuis moins de 4 ans et 20% depuis moins de 9 ans ; 47% de la population possède 2 voitures ou plus. Les actifs représentent 74% de la population ; 80% ils travaillent hors de la commune et seulement 1.6% utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail.

**En conclusion** Nous avons une population jeune et nous assistons à une forte augmentation de nos résidents secondaires ou occasionnels. La commune est en train de vivre un renouvellement de notre population.

### **Côté finances :**

**L'année 2023** est à l'image de ce que vivent nos concitoyens, la commune subit, elle aussi, les crises qui ont pour conséquence la hausse des prix, à l'école par exemple dans l'alimentaire à la cantine, le chauffage et la hausse des tarifs des matériaux. Tout ne peut être répercuté. Ces augmentations impactent nos dépenses de fonctionnement.

Il nous faut rester en permanence concentré sur cette maîtrise de dépenses et faire des choix, trouver des pistes d'économie. C'est un travail quotidien.

Souhaitons que les annonces du gouvernement en matière d'augmentation de la DGF dotation globale de fonctionnement soient mis à exécution. Par ailleurs, une part importante de nos travaux d'élus sont mobilisés par le transfert de responsabilité de l'Etat plus grand vers les communes et qui joue également sur nos finances.

Nous finirons budgétairement l'année 2023 avec un excédent de fonctionnement, démontrant la bonne maîtrise de nos dépenses.

**En investissement** : il nous faut trouver des solutions de financement via des subventions. Des efforts qui sont source de stimulation et dynamisme. Mais un travail à part entière.

C'est **133 779€** de travaux qui ont été réalisés en **2023**, financés en grande partie par ces subventions.

Je vais détailler ces divers travaux, en brossant le parcours de l'année, mais sachez que nous gardons le cap de nos annonces.

Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que l'on dit.

Un grand merci à mon adjoint aux finances **Jean-Christophe Petrigny** qui suit avec précision ce budget et œuvre à mes côtés sur la bonne gestion des finances de la commune.

Je salue également le travail de la mandature précédente et particulièrement sur le budget, nous sommes partis sur des bases saines.

### **Le chantier de la tour**

**L'étude de stabilité et de structure, d'un montant de 32 427€, financée par la commune et à 50% par la DRAC**, rendue en avril, était sans aucune ambiguïté et nous a imposé la mise en œuvre des travaux de sécurisation.

Un chantier colossal, on peut le dire, pris en charge financièrement par la communauté d'agglomération et piloté, par « **Architecture et Héritage** » avec Sarah Coudry et Renzo Wieder, architectes du patrimoine, le bureau d'études que nous avons choisi.

Il est suivi par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour la validation des choix, j'adresse mes remerciements aux conservateurs pour leur proximité et aide efficace.

Dès le mois de mai, la commune s'est attachée à solliciter l'aide de l'Etat et rechercher des financements. Nous avons œuvré à l'obtention d'un dépôt au titre du fond prévention des risques naturels majeurs, dit fond Barnier (merci Laurence Ciordia).

Ce fonds national dont le dépôt se fait en 2 temps.

D'abord une analyse du dossier qui valide la possibilité du dépôt d'un dossier au national.

A la condition que le fondement porte sur un risque naturel qualifié de glissement de terrain.

Puis, le dépôt du dossier en lui-même, auprès du service risques naturels de la Préfecture avec des fonds du ministère de l'Environnement.

Enfin, 2 dossiers ont été déposés : un au titre des travaux par l'agglomération et le second pour le relogement par la commune : simplification administrative.

Ce fonds nous permet d'obtenir 50% du montant des travaux et études, et 100% du montant des relogements.

Quoique l'on ait pu m'expliquer sur l'urgence des travaux rien n'a pu entamer ces démarches administratives.

Incompréhensible situation !

Pour compléter le plan de financement, un soutien de la DRAC, du Département, de la Région et de la Préfecture est intervenu.

**Le montant de ces travaux s'élève pour cette 1<sup>ère</sup> phase à 705 231€ HT.**

**La commune participera à hauteur de 8% du montant total soit 56 505€.**

Je remercie le président DLVAgglo, qui a réitéré son soutien financier pour la 1<sup>ère</sup> phase des travaux.

**Pour la 2<sup>ème</sup> phase, la stabilisation définitive du sous-sol**, la commune interviendra en direct et a déjà obtenu que le fonds Barnier soit transféré, ainsi qu'une subvention maximale de la DRAC soit 40%.

Nous sollicitons d'ores et déjà les services de l'état pour faire valider la possibilité d'un versement anticipé des fonds. Je souligne l'appui de M. le préfet et Mme la sous-préfète à nos

côtés sur cette question et qui mesurent pleinement la situation. Je remercie tous les intervenants nombreuses et nombreux sur ces travaux je ne peux tous les citer, cependant je voudrai saluer le travail de nos agents et surtout je souhaite exprimer une profonde reconnaissance et remerciement à l'égard des propriétaires riverains rudement mis à l'épreuve.

Passer du mode administratif au mode travaux est parfois complexe, souvent même. Alors que notre souhait d'êlu est d'être dans l'action, il nous faut subir le mode projet. Passage obligatoire avec des délais à rallonge. Nous le vivons comme un frein.

Le démarrage du chantier de septembre est passé à décembre, c'était sans compter les contraintes techniques. Enfin dès lundi, les terrassements débutent, avec l'installation du chantier et à partir du 22 janvier le montage des contrefiches.

Je ne vous annoncerai pas de date de fin de chantier de sécurisation ce soir. Nous avons d'autres étapes à franchir avant. Je préfère vous dire qu'au printemps la stabilisation sera effective et que vos élus sont déjà sur le travail de l'étape suivante ; celle du confortement définitif.

**Par mon insistance, nous avons pu bénéficier d'un suivi archéologique.** Dont il faut noter qu'il ne nous aura rien coûté.

Les résultats des sondages réalisés par le service départemental d'archéologie vous seront présentés lors des journées de l'archéologie au printemps, par son directeur : Vincent Buccio, dont je salue le travail sur tout le département.

**2024, nous permettra de mettre en place le plan de financement et des 1ers travaux de la stabilisation définitive.**

Ce chantier se réalisera sur au moins 2 ans et sera phasé, mais mené à bien.

**Le patrimoine a besoin de l'engagement fort des pouvoirs publics, Il a besoin d'être pensé sur des temps longs et des temps bien plus longs que ceux des mandats.**

**C'est particulièrement vrai dans le cas présent.**

**Il a besoin aussi de l'appui de tous, au travers des dons auprès de fondation du patrimoine autant de gestes qui permettront la concrétisation des travaux.**

**Je remercie nos très généreux donateurs qui ont déjà versé 13 568€ en faveur de la tour.** Dont deux associations du village le comité des fêtes et le CASC, ainsi que la paroisse et 1 association Esparronnaise.

Suite à nos démarches, la fondation du patrimoine régionale a décidé de nous allouer la somme de **9 300€.**

Dans ce même ordre d'idée, nous sommes candidats au loto du patrimoine.

Un lieu par département, nous attendons la sélection nationale.

**Merci à JM Bouge de son travail efficace qui porte aujourd'hui ses fruits.**

**Des actions en faveur de la culture : avec les archives départementales : le versement d'archives communales anciennes,** antérieures à 1960. Ce transfert permettra une meilleure conservation préventive, et elles seront numérisées, facilitant leur consultation.

Cela permet aussi de gagner de l'espace dans notre local.

Ce qui n'est pas négligeable.

**Je vous l'annonçais l'an dernier : 2023 a été l'année du classement « villages et cités de caractères »,**

**2024** permettra d'engager les 1ères aides financières sur des travaux de restauration des façades et toitures des particuliers, co-subsidiés par la commune et le Syndicat Mixte des VCC.

**Avec la communauté d'agglomération,**

nous avons pu réaliser l'implantation des **containers semi enterrés**

Dès 2020, nous avons souhaité embellir cette entrée côté Allemagne.

Le point de vue était très impacté par les containers d'ordures ménagères. Nous avons pris le temps d'y remédier avec un projet important puisque nous l'avons déployé avec l'aval du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence sur leur parcelle. C'est enfin réalisé !

Quelques aménagements des abords restent à faire, nous les avons volontairement remis à 2024 afin de permettre à la surface de se stabiliser.

Notre souhait d'intégration plaide aussi pour une accessibilité améliorée. A l'arrivée le résultat est là.

Ce projet a été financé à hauteur de **25 000€ par DLVAgglo** par l'acquisition et l'acheminement des équipements et **17 748€ par la commune** pour la mise en forme du terrain.

Deux mots sur le tri : **simple et essentiel**

Pour notre territoire, les **déchets**

**recyclables** représentent **37%** des déchets retrouvés dans la poubelle des ordures ménagères.

En triant, ces déchets sont redirigés vers des filières de valorisation où ils seront recyclés. Et ceci est factuel.

Sachez également que de mieux trier permet aussi l'**optimisation des tournées de ramassage et donc des économies.**

Surtout en triant, nous évitons de remplir la colline, en face, pas loin à Valensole. Où l'on voit très bien que le CDSU 04 gagne sur notre environnement.

Trier ne tient que par votre **participation active.** Je dois vous remercier très sincèrement de l'investissement que cela représente dans vos vies.

Malheureusement, on retrouve encore trop de cartons et de déchets recyclables dans les containers d'ordures ménagères et lorsque les quantités sont trop importantes, les camions sont refusés.

Et dans un autre domaine, il y a trop de dépôts d'encombrants aux abords des containers d'ordures ménagères, ainsi que des dépôts sauvages que l'on retrouve à l'entrée d'un chemin, à proximité d'un vallon.

En disant cela, je dois vous exprimer mon inquiétude quant à la tarification mise en place pour les professionnels et de ce qu'il va en découler.

Si le contrôle d'accès des déchèteries mis en place en janvier dernier s'est bien déroulé, je suis plus mesurée sur les conséquences pour nous du lancement de ce nouveau dispositif. Bien que nécessaire, nous avons une étape à passer mais une étape qui risque d'être difficile et sur laquelle j'ai sollicité l'aide de notre agglomération pour le suivi des plaintes.

Sans attendre, nous avons fait fermer les accès des délaissés de la route de Gréoux. Cela a eu un impact immédiat sur les dépôts sauvages.

Sachez que la commune poursuit systématiquement par une plainte en gendarmerie.

**Je salue l'engagement des services de gendarmerie, qui sont présents, disponibles, très à l'écoute. Leur proximité est un vrai appui et soutien.**

**Dans un contexte de tension sociale croissante, ils sont souvent malmenés et méritent notre reconnaissance dans ce métier difficile qu'ils exercent à notre service. Merci Major ! ainsi qu'à vos équipes.**

Vous le savez la réglementation change et depuis janvier, nous devons mettre à disposition de tous, les moyens de trier ses déchets verts qui représente, 30% de notre poubelle.

\* En février 2023, DLVAgglo a lancé un appel à projet aux communes pour déployer des sites de compostage partagé.

.../...

.../...Huit Communes, dont Saint-Martin se sont portées volontaires pour proposer ce nouveau service.

Le but est de permettre une solution de proximité aux foyers ne pouvant pas composter chez eux.

Nous avons choisi un site facile d'accès et en plein cœur du village, avec le jardin de la maison des associations. Sans impact sur le stationnement, sur l'accès, et à proximité d'un lieu fréquenté.

Ce site ne peut vivre que grâce à l'investissement des 2 référentes que je remercie **Mmes Monique Macé et Evelyne Licasale**. Merci au service environnement qui a financé intégralement cette installation, piloté par le 1er Vice-Président **Vincent Allevard** et son équipe, en particulier **Coraline Depys**.

#### \* **Premier bilan de l'extinction de l'éclairage public**

C'est actif depuis un peu plus d'un an.

Hormis les bienfaits financiers qui représentent une économie estimée autour de 28 000€.

Nous n'avons pas vu d'augmentation des vols, incivilités et dégradations ; bien au contraire ceux-ci ont été moins nombreux.

A noter par ailleurs, que nous avons la capacité à rallumer lors d'événements.

Là également je vous remercie de votre ouverture d'esprit sur le sujet.

Il nous importait aussi au travers de cette mesure d'être acteur de la transition écologique et des petits gestes y peuvent beaucoup.

#### \* **Le grand volet du photovoltaïque**

2023 restera l'année de la signature de la promesse de bail avec la société Engie Green, sur les parcelles communales de Basset.

2024 sera celle du dépôt des permis de construire.

Cette signature a permis de lancer les études écologiques, de déposer les 1ères pièces administratives et de percevoir les 1<sup>ers</sup> fonds, **soit 10 000€**.

Des étapes doivent encore être franchies avant la concrétisation ; mais le projet est bien avancé et reçoit l'assentiment des services préfectoraux.

Un groupe de travail constitué de riverains sera proposé fin février par Engie Green.

Avec in fine, **M. le directeur d'Enedis**, son raccordement, et toutes les problématiques auxquelles vous faites face sur cette question. Mais je vous sais attentif à cela. Je profite de l'instant pour vous remercier ainsi que vos équipes et spécifiquement notre interlocuteur privilégié **Marc Giraud Héraud** pour les actions que vous avez conduites permettant tout récemment le renforcement de l'alimentation de l'église.

Le souhait du gouvernement de donner un coup de boost à la transition énergétique et d'infléchir le passage vers une énergie « verte » s'est traduit par la loi dite **APER** « Accélération de la Production des Énergies Renouvelables ». Dans ce cadre la commune a fait remonter en fin d'année une proposition d'un ensemble de parcelles communales possiblement concernées par des projets photovoltaïques.

Cela ne veut pas dire que ce sera le cas. Cela ne veut pas dire que le comité régional de l'énergie validera nos choix et cela ne veut pas dire non plus qu'il n'y aura pas de photovoltaïque hors de ces secteurs.

Ces zones ont été définies en fonction des potentialités identifiées sur le territoire communal avec l'appui du PNRV et je tiens à remercier le travail de **Dominique Imburgia** et de **Carole Breton** ainsi que de notre agglomération, qui ont validé nos propositions.

Encore beaucoup de si, d'autant que courant 2024 suivront un ensemble de propositions de parcelles « privées ».

Il nous faudra dans un 2<sup>nd</sup> temps, mettre ces zones en adéquation avec notre plan local d'urbanisme.

Il nous a été demandé de travailler en priorité sur les zones anthropisées, contexte difficile pour Saint-Martin. Le conseil n'a pas souhaité faire remonter des toitures communales, dans le cœur du village au vu des refus de notre ABF pour les privés aujourd'hui.

Nous avons toutefois émis l'idée de travailler sur les parcelles de l'ancienne école. Gageons que l'évolution des technologies des panneaux photovoltaïques sera profitable.

Nous attendons le retour en avril du comité régional de l'énergie. Dont on se doute déjà qu'il faudra réviser notre copie.

C'est **Alain Knorr** qui a investi ce sujet et qui a été particulièrement mobilisé ces 2 dernières années.

**Je tiens à te remercier Alain pour tout le travail que tu effectues et qui ne se résume d'ailleurs pas à ce seul sujet.**

Des nouvelles du côté de la

#### \* **Bibliothèque communautaire**

Cette année a été votée la gratuité, l'équipe de bénévoles et le personnel du réseau des médiathèques vous accueillent le jeudi après-midi et poursuit l'accueil des enfants de l'école.

Cela a permis d'engager les plus jeunes dans la démarche d'usage de ce lieu.

Merci à **Denise Gnolfi** qui depuis de nombreuses années est la référente bénévole de la bibliothèque bien entourée de **Monique Robert Lacour, Monique Lopez Fierobe et Monique Mace**.

Sachez que vous êtes indispensables et nous vous en sommes reconnaissants.

Je précise qu'il n'était toutefois pas obligatoire de se prénommer Monique pour être bénévole à la bibliothèque et qu'elles vous attendent nombreux.

#### \* **Sur les travaux de la commune**

**Un conseil municipal voit quelquefois changer les priorités, ou repenser certains projets, faire des arbitrages.**

Par ailleurs, des choses qui n'étaient pas prévues sont réalisées, **comme en 2023 nous avons pu, installer de nouveaux bancs sur la place et au jeu de boules.**

14 bancs, 5 poubelles et 3 tables de pique-nique, achetés à un tarif avantageux en basse période pour un montant total de **11 577€**.

Les anciens bancs, restaurés, ont été installés en bord de chemin, sur les lieux de promenade.

**En 2024 nous installerons les 3 espaces de pique-nique.**

**Avec le Parc Naturel Régional du Verdon, nous avons bénéficié de l'appui technique pour la réalisation de**

\* **La calade sur le parvis de l'église pour 1 760€.**

Les communes bénéficient d'une aide à maintenir l'authenticité de ce territoire en usant des propositions et actions que conduit le parc, il y en a une qui me tient particulièrement à cœur et que j'ai la chance de piloter c'est celle du patrimoine.

Le parc vient en appui technique aux communes sur le suivi de projets et la recherche de financements ou dépôts des dossiers de subventions et autorisations.

**Merci aux travaux auxquels participent nos 3 délégués : Lucie Gossmann, Nicole Pianetti et Alain Knorr.**

L'aménagement des containers semi-enterrés a permis la **création de places de stationnement supplémentaires.**

Vrai sujet, sur lequel nous travaillons en parallèle de chaque projet. Nous devons à l'avenir porter une réflexion sur celui aux abords de l'école.

**En prévision de la rentrée de septembre à la crèche la peinture a été refaite** par un artisan installé récemment au village.

Financée en intégralité par le contrat d'assurance par suite d'une fuite d'eau.

**Sur la place du village, a été supprimée la souche** : chantier qui a pu être réalisé grâce à l'appui d'Alex Pianetti, maire d'Allemagne pour le prêt de matériel et d'outillage ainsi que les personnels qui les manipulent. Merci également à Guy Burtle, maire d'Esparron, Paul Audan, maire de Gréoux et Serge Faudrin, maire de Villeneuve, pour l'aide que vous nous apportez au fil de l'année.

- \* **Nous programmons pour 2024, de planter plusieurs arbres** en remplacement sur la place.

**Depuis le début du mandat nous nous employons à réaliser des opérations d'entretien et de rénovation dans les bâtiments communaux. En 2023, nous avons réalisé La réfection de l'électricité de l'ancienne mairie et le remplacement des radiateurs** afin de permettre l'installation d'une famille dans le cadre des relogements de la tour.

- \* **Travaux qui sont aussi des actions en faveur de l'environnement et de la transition énergétique**

Nous avons poursuivi les pistes d'économie d'énergie en matière de consommation électrique dans les bâtiments communaux.

**Alain Knorr** suit régulièrement les consommations et grâce à notre protocole nous avons pu cette année économiser environ 1 500€ supplémentaires sur notre facture annuelle.

**Projet validé en 2023 mais en attente de livraison du matériel, la rénovation des portes et des fenêtres de l'ensemble du bâtiment communal.**

Pour un montant des travaux de **51 100 €**, financé par un peu plus de 40% de DETR, et du FODAC départemental pour un montant de **5 292€**.

**Nous avons également durant ces 3 années, résorbé tous les points noirs électriques existants** (église, vestiaire et mairie).

Où en sommes-nous de :

- \* **La halle sportive au stade**

Là encore c'est un sujet administratif, auquel même M. le Préfet en direct ne peut nous aider ; puisqu'il nous faut mettre en conformité notre PLU pour pouvoir construire. Nous avons donc lancé en parallèle de la révision du PLU, une modification simplifiée, dont la consultation du public débutera en février, pour 1 mois. Vous trouverez toutes les informations dans les panneaux d'affichage et sur notre site internet.

Cette halle sera couverte de panneaux photovoltaïques et aménagée afin de permettre des rencontres sportives. La commune ne financera que l'aménagement du terrain.

Nous espérons qu'elle voit le jour dès le second semestre de l'année.

**Dans le domaine des travaux, Je remercie mon adjoint Yves Aillaud, j'avais dit de lui l'an dernier (mais comme il n'était pas là, je me répète) qu'il est un véritable couteau suisse.**

**Toujours présent à mes côtés et toujours disponible. Ta compétence aguerrie et éclairée sur ces sujets nous permet d'être efficace.**

**J'en profite pour remercier également les conjoints (j'ouvre une parenthèse : le mien compris) de tout mon conseil que je sur mobilise, je sais aussi combien votre soutien est important et je sais pouvoir compter sur vous.**

Votée l'an dernier, la **Révision du Plan Local d'Urbanisme est un des grands chantiers de la commune. C'est le bureau BEGEAT qui a été choisi.**

Un bureau d'études qui connaît bien notre territoire, puisqu'il y a déjà travaillé.

Chantier de longue haleine, au coût global de **40 000€** étalé à la validation d'étapes et qui reçoit des financements au hauteur de **40% via la DGD : Dotation Générale de Décentralisation.**

Nous avons obtenu cette année une sensible, mais nécessaire, modification du Plan de Prévention des Risques Incendie et Naturels, dans la zone haute de Pauron. Procédure complexe que nous avons pu faire valider, avec l'écoute, là aussi des services de l'Etat que je tiens à remercier. Nos propositions ont été entendues, petite victoire alors que l'on m'expliquait l'impossibilité d'une telle modification.

C'est la commission urbanisme qui s'attèle à la tâche, commission très souvent mobilisée.

Merci chers élus, d'être aussi efficace en 2024 : année clé sur ce thème de l'aménagement du territoire, que ce que vous l'avez été en 2023.

**Nous avons également fait l'acquisition d'une parcelle à l'entrée du village**, pour un montant de 1 708€

**Après l'avis favorable des services préfectoraux**

- \* **du plan de vidéoprotection communal**

Nous avons à regret découvert que ce projet, pourtant accepté pour un financement de l'état, à hauteur de 60%, ne l'était plus car entre temps, nous a été opposé un montant minimal d'obtention de l'aide de 10 000€.

Alors même que nous avons fait en sorte de contenir le budget et de choisir l'entreprise la moins disante.

Pour ne pas porter ce projet sans aide, nous avons décidé de revoir ce plan en permettant une sécurisation des abords de l'école et de la mairie.

- \* **En faveur de la jeunesse : A l'école**

Je salue l'arrivée d'une nouvelle directrice en la personne de Mme **Nathalie Stievenhart**, qui connaît déjà bien les lieux. Je lui souhaite un bon travail dans des conditions de sérénité qu'il se doit.

Nous sommes aux côtés de l'équipe enseignante et communale qui œuvre avec professionnalisme et bienveillance pour accueillir nos jeunes enfants.

L'école laïque et républicaine est un de nos fondements sociétaux.

**Suite à l'augmentation des tarifs des transports scolaires de l'agglomération,**

- \* **Le conseil a voté une aide financière à hauteur de 50€ par élèves**

plus de la moitié des familles ont déjà pu en bénéficier

- \* **Le conseil a également décidé de ne pas imputer l'augmentation de 15 centimes d'€ du tarif de cantine**, pour maintenir le repas à 3€55.

- \* **Changement de traiteur à la cantine**, nous avons fait un choix de proximité avec TERRES DE CUISINES à Manosque, travaillant plus de produits locaux.

- \* **Et tout récemment nous avons fait l'acquisition de 4 ordinateurs pour les enfants de l'école élémentaire.** Selon la demande de l'éducation nationale.

Sur le regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune d'Esparron, nous avons quatre enfants esparronnais scolarisés, sur les 41 que compte notre école.

A la crèche ce sont quatre enfants sur les neufs accueillis qui viennent d'Esparron.

.../...

.../...C'est un pari sur l'avenir entre nos deux communes.

**Je remercie mon adjointe Christel Gebelin de l'efficacité de son travail dans le domaine de la petite enfance, sa rigueur et plus personnellement, merci Christel de ton soutien dans mon quotidien de maire.**

En 2022, la commune avait candidaté au

**\* Programme national PONTS**

Qui nous a permis d'obtenir un diagnostic gratuit de nos infrastructures murs et ponts, nous permettant de connaître précisément les travaux à réaliser. Ce rapport rendu en 2023 est plutôt rassurant. Nous ne sommes pas trop mal.

**Mais le conseil municipal c'est aussi**

**\* La réalisation du bulletin municipal avec la contribution des associations, des Saint-Martinois au rythme de 3 éditions par an.**

**\* La commune c'est aussi la proposition tout au long de l'année d'événements** dont nous pensons qu'ils ont le mérite de permettre du lien social. Brocante, journée de l'environnement, conférences avec l'appui des instances telles que le parc, les archives départementales, des historiens et les associations ; mais aussi à l'automne : Le festival culturel des tous petits de DLVAgglo, où nous avons été choisis. Une belle journée rendue possible par nos associations qui ont joué le jeu permettant animations en parallèle aux spectacles gratuits et animations de DLVAgglo. Merci à l'APE, au VOVINAM et au CASC. Nous avons accueilli plus de 120 personnes adultes et enfants sur les deux séances du spectacle. Le Noël des enfants où nous sommes revenus avec une proposition de spectacle avec des enfants pour les enfants, mis en scène et préparé par **Mireille Chong** dont je salue le travail.

Nous avons cette année modifié la forme du Noël des plus de 70 ans en proposant, un repas partagé et préparé par le traiteur du village.

Nous avons également organisé avec le **SDIS : une journée porte ouverte à la caserne** avec démonstration et apprentissage des gestes qui sauvent.

**J'en profite pour saluer l'engagement de nos pompiers, avec à leur tête le lieutenant Jean-Paul Jouve dont les 30 ans de services ont été honorés d'une médaille lors de la cérémonie de la Sainte Barbe remise par le colonel Sylvain Besson. Je te renouvelle mes félicitations Jean-Paul.**

**\* En 2024 nous nous projetons aussi vers**

La réfection des traverses, la propreté du village, l'électrification du portail de l'école et le projet d'ombrière sur la cour, le changement de système de chauffage du bâtiment communal.

Derrière tous ces travaux, il va sans dire qu'il y a les agents communaux, du montage des dossiers et suivi financiers ou lors des phases de chantiers.

Nous sommes reconnaissants des efforts fournis à nos côtés et j'entends qu'ils forment avec nous une équipe. C'est en ce sens que le conseil municipal a décidé de nommer un conseiller chargé du suivi des travaux des agents en la personne de Michel Dépiéds.

**\* Des actions et contributions en faveur des associations**

C'est aussi le lien que nous mettons avec les associations en les soutenant dans leurs propositions via l'aide apportée avec la mise à disposition du personnel communal, les subventions mais plus largement tous les endroits où nous pouvons leur faciliter la tâche.

**C'est au total, une enveloppe de 8 000€** qui est versée chaque année aux associations.

Je remercie la commission association, pilotée par **Michel Dépiéds** pour le suivi de leurs événements.

On ne le dira jamais assez, nous avons la chance d'être une commune au tissu associatif riche.

Les bénévoles sont investis et œuvrent d'arrache-pied tout au long de l'année pour proposer leurs activités.

C'est aussi en pensant à eux que, nous avons fait **l'acquisition d'un podium** pour un montant de **10 199€**.

Afin de leur permettre plus de possibilité dans leurs événements et ceux municipaux et offrir aux spectateurs de bonnes conditions de représentations.

Avec le COSM, nous avons fait un pari peut-être un peu périlleux, mais réussi de **refaire la pelouse du stade** en plantant un gazon résistant à la sécheresse qui est maintenant bien enraciné.

Je remercie chaleureusement l'équipe du COSM associé à des bénévoles qui ont réalisé ce chantier, la commune n'apportant que les petites graines.

**Présidente, Président et membres d'associations, votre engagement citoyen est de l'or.**

**Je vous remercie de les applaudir chaleureusement.**

**Après une équipe de la boule Saint-Martinoise qualifiée en championnat de France l'an dernier, cette année, le palmarès est : finaliste au championnat départemental jeu provençal par équipe et champion départemental par équipe à la pétanque, vainqueur contre Peyruis.**

Merci ; vous portez haut les couleurs du village. Vous pouvez être fiers de ce parcours ! On peut les applaudir !

**Beau palmarès aussi pour le club de VOVINAM**

COUPE DE FRANCE à LAVAL 21 et 22 janvier 2023 : avec 1 Médaille de bronze en combat -55 kg, 1 Médaille d'argent en technique, 1 Médaille de bronze combat puis en CHAMPIONNAT DE FRANCE à TOULOUSE 8 avril 2023 : 2 - Médaille d'argent en technique et enfin les CHAMPIONNATS D'EUROPE à TENERIFE 1er et 2 juillet 2023 : 5<sup>ème</sup> place en épreuve technique synchro et Médaille de bronze en technique on peut les applaudir !

Je vous donne d'ores et déjà rdv **samedi 20 janvier à 19h** pour le feu d'artifice de la municipalité tiré au stade, travaux de la tour obligeant, avec un vin chaud préparé et offert par le Comité des Fêtes.

Je souhaite toute la réussite qu'elle mérite, dans ses projets à la nouvelle présidente Manon Petrigny et à son équipe.

**Alors c'est vrai que tout n'est pas parfait, que nous apprenons de nos erreurs, mais un conseil qui est au travail !**

**Je remercie les élus de leur motivation sans faille, leur bienveillance, leur disponibilité et leur capacité à proposer des solutions.** Je peux aussi ajouter que nous prenons plaisir à travailler ensemble avec sincérité et sérieux.

Je dois vous dire aussi que nous devons faire preuve d'intelligence collective face aux défis, les crises de l'eau, le réchauffement climatique et devant nos incompréhensions de certaines mesures, parfois même contradictoires.

Les enjeux sont nombreux devant les transitions que nous sommes en train de vivre et face à cela nous devons composer avec les délais et la complexité administrative des démarches.

A notre échelle, nous œuvrons pour un service public plus proche, avec le maintien d'un accueil physique.

Je suis présente dans la plupart des instances, membre du conseil d'administration des maires du 04, remplaçante du sénateur Jean Yves Roux, je siège à la DRAC, pour le patrimoine au Parc et dans des commissions préfectorales, je ne manque pas de faire remonter nos réalités de terrain.



# Im Memoriam

Je mesure de près que nous sommes la 1<sup>ère</sup> ligne du service public. Et je peux vous dire l'urgence à faire respecter l'autorité publique.

Il est temps de passer en mode décentralisation efficace.

Il faut laisser la place aux élus locaux d'agir en proximité. Il faut faire confiance aux communes.

Les mises en œuvre des règles doivent pouvoir s'ajuster, se décider au cas par cas dans nos communes, nous n'avons pas un territoire mais bien plusieurs. Le parc ne dit-il pas un territoire 7 paysages !

Face à ce sentiment d'impuissance publique que je partage avec de nombreux élus, nous espérons des mesures plus efficaces et souples dans nos actions publiques.

A l'heure où les communes sont menacées au travers de lois inadaptées.

Nous les petites collectivités maintenons un lien précieux, c'est ici que ce surmonte l'indifférence, c'est ici qu'existe la cohésion au-delà de nos différences.

C'est ici que c'est possible, dans nos villages et d'être fier collectivement de ce que nous sommes.

Un territoire résilient, qui sait s'adapter ou rien n'est galvaudé et qui a la force de sa sincérité, mais aussi un territoire fragile.

La mission est belle. Je suis bien entourée de mes proches et de ce conseil qui s'attèle à sa tâche sereinement.

Je puise dans l'engagement une force et de l'optimisme pour notre avenir.

**Je vous renouvèle mes remerciements de la confiance que vous nous avez portée.** Très honorée de la mission que vous m'avez confiée, je mets mon énergie et mon écoute à votre service **Nous gardons le cap et la motivation du départ intacte.**

**A l'orée de cette nouvelle année, j'ai une pensée pour les plus démunis, les plus fragiles, celles et ceux qui affrontent la maladie et la douleur de perdre un proche. Je sais les difficultés que réserve parfois la vie.**

**Je vais outrepasser la pudeur Bas-Alpine pour vous dire combien vous m'êtes précieux.**

**Je vous souhaite en mon nom et celui du conseil municipal :  
une belle et heureuse année 2024**

Et comme disait un poète des années 80, époque bénie des quinquas, François Valéry : **AIMONS NOUS VIVANTS !**

**Vive la République !  
vive la France  
Merci !**

Laurence Dépieds



## René Burle

Le chemin de René Burle s'est arrêté mardi 24 octobre, après s'être battu avec force contre la maladie.

René Burle a été maire de la commune durant 2 mandats de 1983 à 1995.

Un village, celui de ces origines, qu'il a profondément aimé et pour lequel il a beaucoup oeuvré.

Précurseur, devant les questionnements de société, il n'a cessé de partager sa connaissance du pays, pour résolument tourner le village vers son avenir, « l'engager à décider pour lui-même et par lui-même » comme il écrivait dans les pages de ce bulletin municipal qu'il venait alors d'initier. Et de dire qu'il faut faire toujours « avec cette même tolérance et écoute qui doivent en permanence se conjuguer ».

René a initié des démarches nouvelles, mis en œuvre des projets, dont nous profitons encore aujourd'hui.

Au cœur des mutations de la société des années 1980-1990, il a été un des premiers à prendre la voie de la participation citoyenne, de l'écoute, de la communication et à mettre du débat de ses actions, avec cette volonté affirmée d'ouvrir le travail du conseil municipal aux habitants, en les associant à la gestion de la commune.

Dès 1984, il crée un centre d'accueil et d'animation, pour dynamiser la commune. Il prône l'évolution harmonieuse du village et initie le Plan d'Occupation des Sols. Il crée un logement dans l'ancienne mairie, après le déplacement de celle-ci dans le nouveau bâtiment pensé par la précédente mandature de Robert Tarrabbia ; lance la station d'épuration, les travaux dans l'ancien bâtiment scolaire et les logements sociaux aux petites aires. L'un de ses chantiers les plus marquants sera la crèche parentale, devenue municipale un peu plus tard.

Il a initié les 1<sup>ers</sup> chantiers environnementaux et a signé le contrat rivière en septembre 1985 en faveur du Colostre. Il s'engage aussi vers le pastoralisme, en soutenant l'importance de ces actions pour la lutte contre les feux de forêt et les sécheresses, tout en militant pour la réintroduction du loup dans notre région. Il résorbe les décharges sauvages en colline et dans les gorges du Colostre. Et évoque à l'occasion la nécessaire réforme des mentalités. Il a parlé bien avant l'heure d'intercommunalité, .../...





# Im Memoriam

.../...définit précisément les atouts de son territoire. 30 ans après nous pouvons l'affirmer, il était à l'avant-garde de ces sujets.

Militant, engagé politiquement en mars 1992, il écrivait : « *l'humanisme est le seul terrain sur lequel pourra se cultiver l'avenir politique* ».

Et en 1987 : « *ce que je crois être le pire des dangers de notre pays au bout du siècle, c'est le danger de l'intolérance et de l'exclusion de l'autre* ».

En 2022, au travers d'un édit que bien volontiers il avait accepté d'écrire, il est revenu sur ces années de mandats et d'évoquer la transformation de notre société et de faire ce constat sans appel : que depuis les années 90 : « *rien n'a changé, tout s'est amplifié* ».

Nous exprimons notre profonde reconnaissance en ce que René a réalisé pour le village. Un maire bâtisseur et résolument tourné vers l'avenir. L'avenir du village.

« *Nous ne demandons pas à être éternels, mais à ne pas voir les actes et les choses tout à coup perdre leur sens* » Antoine de Saint Exupéry.



René Burle a aussi exercé une mission pour le Conseil Général des A-H-P, appelé par Pierre Rinaldi, alors Président du Département, pour construire une charte de l'Environnement.

Une des 1<sup>ères</sup> en France ; il travaillait avec Claude Bouliou, directrice du service, et ils avaient jeté les bases de la charte départementale bien avant que la question du réchauffement climatique ne vienne s'imposer dans notre vision du monde.

Mais il s'agissait déjà de la protection de la biodiversité, de la réflexion sur de nouvelles plantes adaptés à notre climat provençal... Et c'est dans ce cadre que nous étions allés visiter l'île de Porquerolles, et son conservatoire botanique qui concerne notamment les figuiers ; nous étions également allés en Finlande avec un groupe d'élus régionaux, un territoire riche de multiples parcs nationaux.

Et de fait, les Alpes de Haute-Provence sont très préservées avec 1 parc National, le Mercantour, 2 parcs naturels régionaux, le Luberon et le Verdon et 1 réserve géologique qui couvre presque tout le territoire.

Oui visionnaire René Burle ! soucieux de la protection de l'environnement, pour le mieux vivre de ses habitants.

Laurence Dépieds, J-C Petrigny et

Claude Bouliou



## Madeleine Dépieds

Le 13 Novembre dernier tout le village de Saint-Martin-de-Brômes était en deuil.

Madeleine ou plutôt Mado nous quittait, laissant un grand vide et une immense tristesse à toute celles et ceux qui l'avaient connu.

Mado était née à Saint-Martin il y a 93 ans, plus précisément le 30 Novembre 1930, dans la maison située à l'angle de la Grand rue et de la rue du Coucou . Elle avait grandi dans ce village aux côtés de son frère Yves et de ses parents : Louise et Clément.

Sa maman était de Saint-Martin et son papa venait de Valensole, tous les 2 agriculteurs, mais elle n'aimait pas trop ce terme, lui préférant celui de paysan, celui qui travaille la terre de son pays. Malheureusement ils décèdent tous les deux assez jeunes. Elle rencontra Gaston, son futur mari à la libération, et leur union fut célébrée en 1948. De cette union naissent Jean-Paul et Michel. Elle avait 6 petits enfants et 5 arrière-petits-enfants. Le conseil se joint à moi pour adresser toutes nos sincères condoléances à toute sa famille. Dans le village, Mado a toujours fait l'unanimité par sa gentillesse, sa disponibilité, son humanité. A 87 ans elle participait toujours au festival de théâtre, à la Pastorale, elle donnait encore de son

temps pour les enfants de l'école et de la crèche, toujours disponible avec toute la tendresse et l'affection qui la caractérisait.

Mais ce qui la caractérisait par dessus tout c'était son ouverture d'esprit. Elle n'avait pas pu suivre d'études mais grâce à la lecture elle avait pu acquérir une instruction que beaucoup de gens sont loin de posséder aujourd'hui.

A titre personnel j'ai beaucoup appris auprès d'elle, et je me délectais de l'entendre raconter son village, son Saint-Martin avec parfois, voire même souvent, sa voix emprunte de nostalgie. Merci Mado d'avoir traversé nos vies respectives, merci pour ta famille qui, à ton image s'investit, elle aussi pour ce village, cette terre que tu aimais tant. Le jour de la cérémonie de ton départ, tout le village était présent, du plus jeune au plus ancien, ces liens intergénérationnels que tu aimais par dessus tout.

Que ton âme continue de planer longtemps aux travers de nos rues et nos ruelles. On dit souvent que l'on se rend compte de l'importance des gens dans nos vies, quand ils ne sont plus là. Je crois que cela n'a jamais été aussi vrai depuis le mois de novembre dernier.

*Adesias Mado* et encore merci pour tout !

Jean-Christophe Petrigny

## *Pierre Martin*

Issue d'une famille Saint Martinoise d'adoption très impliquée dans la vie de notre village, Pierre MARTIN a toujours été attaché à son histoire.

Responsable dans un grand groupe de construction des grands travaux sur Marseille, ses obligations professionnelles le retiennent sur cette ville. Pourtant, au printemps 1989, il décide de s'installer dans notre village et attiré par les prouesses de la commune, il accède avec son ami René Burle au conseil municipal de la commune. Le village ne compte alors que 330 habitants mais son évolution rapide grâce à une municipalité dynamique nécessite de regarder de près les nouvelles constructions. C'est ainsi que Pierre s'implique et se positionne au poste de 2<sup>ème</sup> adjoint et s'occupe en particulier des dossiers d'urbanisme.

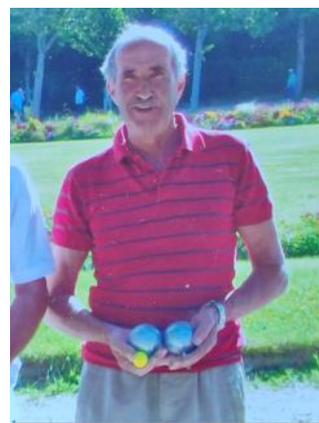
Durant 6 années il aura, entre autres, à cœur de revoir le POS (Plan d'Occupation des Sols nommé ainsi à l'époque, PLU par la suite). Ses projets il les mènera toujours avec foi et passion. Parmi eux, un lui tient à cœur, la création de la zone de la Combe, ou, en relation avec un architecte, il définit le schéma d'aménagement pour en permettre les constructions et permettre ainsi une évolution de cette

## *Raymond Robert*

Raymond Robert nous a quitté le 28 septembre 2023.

Parti comme il a vécu, dans la discrétion.

Raymond aura été un élément incontournable de la vie bouliste Saint-Martinoise.



Que ce soit à la pétanque et au jeu provençal, son léger coup de main était légendaire. Il était le joueur Saint-Martinois qui pratiquait le plus. A la création du club de Lyonnaise, il se découvre une passion et s'impliquera à fond dans la vie du club. Traçage des jeux, organisation des animations et pour finir arbitre 04/05 où il fera l'unanimité : joueurs et dirigeants.

Le jour de ton départ a été un peu trop simple mais quelques mois plus tard, nous mesurons toute la place que tu tenais dans la vie de nos associations boulistes. Depuis, chaque fois que nous utilisons le jeu de boules, nous avons une pensée pour toi.

Les associations boulistes du village te rendront hommage le 30 juin en organisant la trilogie bouliste à ton honneur.

Michel Dépieds

zone en adéquation avec le un cadre architectural de la commune prenant en compte tous les aspects de notre patrimoine classé qu'étaient la Tour et l'Eglise. Malheureusement, par la suite, cette étude sera abandonnée par un autre conseil. Durant ces 6 années il aura partagé avec les Saint-Martinois ses idées et les nombreuses actions qu'il aura à mener dans un esprit d'honnêteté et de sérieux avec la conviction que notre village méritait cette place d'élite qui le caractérisait.

Merci à toi, Pierre, d'avoir œuvré pour que Saint-Martin soit montré en exemple.

Jean-Luc Martin



## Les Travaux de la tour



Le chantier de la tour de l'horloge a finalement débuté mi-décembre par les tests d'arrachement des micro-pieux. Démarrage, très tardif pour cause de nouvelles contraintes techniques liées à la mise en œuvre des platines d'angles de la tour, devant être réalisées bien évidemment en plaçant les équipes sous protection. Une instrumentation visant à sécuriser les équipes de chantier, mais également les personnes aux abords de la tour a pu être installée en fin d'année, accompagnée en ce début d'année d'une alarme sonore posée sur l'édifice. Depuis le 15 janvier, les équipes s'activent pour préparer la surface recevant les 22 micro-pieux (11 par contrefiche).

A partir du 22 janvier les contrefiches seront montées, en commençant sur la face nord. La restitution des lieux est prévue pour la fin du mois de mars, si, tout se déroule comme prévu...



Les travaux à la tour, le 15 janvier 2024



Test des micro-pieux, décembre 2023



### Les découvertes archéologiques

La Tour est l'emblème de la commune, mais elle n'avait jamais fait l'objet d'une étude archéologique. Comme les étais destinés à la retenir devaient être fondés sur le rocher, l'Etat (DRAC) a mandaté le Service Départemental d'Archéologie pour conduire un "diagnostic d'archéologie préventive". Celui-ci consiste, en général, à rechercher des vestiges archéologiques qui pourraient être touchés par un projet de construction ou d'aménagement. Aux environs de la Tour, on se doutait bien de la présence de vestiges ! Le diagnostic avait donc surtout pour but de les localiser et de les analyser avant qu'ils soient détruits : c'est ce que l'on appelle une "sauvegarde par l'étude". On peut ainsi consolider la Tour sans sacrifier la connaissance de ce qui l'entourait.

Les quelques sondages ouverts sur le plateau ont montré la présence de plusieurs maçonneries bâties au Moyen Âge. Elles nous révèlent que deux murs très épais étaient appuyés contre la tour : il s'agit sans doute d'un rempart qui entourait une partie du plateau et dont la tour marquait un angle. A cette époque, il est fréquent que l'on accède aux tours non pas par le rez-de-chaussée,



Les travaux à la tour, le 15 janvier 2024

mais par l'étage grâce à une échelle par exemple. A Saint-Martin, la porte était probablement accessible depuis

un chemin de ronde qui se trouvait sur le rempart. Par ailleurs, on n'en a pas encore la certitude, mais il est possible que des maçonneries plus anciennes que la tour soient conservées : on aurait peut-être dans ce cas un château antérieur à celle-ci ! Ainsi, en seulement quelques sondages, on comprend que la tour n'est pas isolée, mais qu'elle fait partie d'un ensemble plus vaste, qui englobe peut-être l'église. L'hypothèse d'un site plus ancien est une autre surprise, qui demande à être confirmée. Lorsque la tour sera sauvegardée, on pourra envisager de nouvelles fouilles qui permettront de mieux connaître un pan emblématique, mais mal connu, de l'histoire de Saint-Martin-de-Brômes !

Vincent Buccio, Directeur du SDA 04

# L'actu en bref

## Fête de la Sainte-Barbe

Le samedi 16 décembre se tenait la traditionnelle fête de la Sainte Barbe à la caserne des pompiers.

Laurence Dépieds, maire du village était entourée de Jean-Claude Castel, Président du Conseil d'administration du SDIS 04, du nouveau directeur du département, le Colonel Sylvain Beisson, d'Alex Pianetti, maire d'Allemagne-en-Provence, de Marcel Gossa, vice-président du conseil départemental, de Jean-Christophe Petrigny, 1<sup>er</sup> adjoint et de Yves Aillaud, 4<sup>ème</sup> adjoint.

Au cours de cette sympathique cérémonie, le lieutenant Jean-Paul Jouve, chef du centre de secours s'est vu remettre une médaille pour 30 ans de bons et loyaux services.

De son côté, le sergent Yves Saussez a été promu au grade de Lieutenant des infirmiers sapeurs-pompiers.

Le pot de l'amitié a clôturé cette sympathique matinée.

Jean-Michel Bouge



La sainte-Barbe, 16 décembre

## Feu d'artifice

Samedi 20 janvier à 19h pour la 1<sup>ère</sup> fois le feu d'artifice de la municipalité a été tiré sur le stade de foot (travaux à la tour obligent). Une belle réussite pour cette soirée animée grâce au vin chaud et autres boissons proposées par le comité des fêtes.

Merci !



Commémoration du 11 novembre

## Commémoration du 11 novembre 2023

Devoir de mémoire : Cérémonie du 11 novembre.

En présence de quelques élus et de (trop peu) de villageois, Laurence Dépieds maire du village, a rendu hommage aux Saint-Martinois, morts au combat, lors de la première guerre mondiale.

La gendarmerie et les pompiers étaient également présents.

Le cortège s'est formé sur la place de la Libération pour aller jusqu'au cimetière.

Après avoir lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, Laurence Dépieds a déposé une gerbe sur le monument aux morts. Elle a fait observer une minute de silence pour honorer la mémoire des disparus.

Pour mémoire, cette guerre a fait près de 10 millions de morts, dont 16 victimes à Saint-Martin.

Jean-Michel Bouge



L'équipe du festival



L'atelier du CASC

## Festival OH ! Festival culturel des tout-petits

Le jeudi 26 octobre nous avons accueilli le festival culturel des tout-petits, proposé par DLVAgglo. L'occasion de faire découvrir aux plus jeunes des propositions de spectacles vivants précisément adaptés aux 0-6 ans.

Deux spectacles ont pu être proposés gratuitement dans notre salle polyvalente avec une prestation et une technique digne d'un théâtre. Ainsi le « **Croquelune** » de la compagnie *les têtes de bois*, a ravi les jeunes spectateurs. Les enfants de la crèche municipale accompagnés du personnel ont profité de cet événement.

Sur la place toute la journée, ils ont pu éprouver leur talent de musiciens avec la compagnie *Zyane* et leur instrument fabrication maison.

Alors que le Réseau de Petite Enfance les accompagnait à la découverte du mouvement et de leur sensation.

Enfin, les associations du village : l'APE, le VOVINAM et le CASC ont proposé de très belles activités de découverte et de motricité.

Tout cela orchestré par le service Petite Enfance et le service culturel de notre agglomération.

Un GRAND MERCI à ÉMILIE, le pilote de cet événement !

## Visite du sénateur ROUX

Le lundi 22 janvier vos élus ont accueilli le sénateur M Jean-Yves Roux. Des échanges autour des sujets d'actualité de la commune et plus largement du département.

Un temps d'échange annuel qui nous permet de faire remonter nos préoccupations. C'est le temps aussi pour le sénateur de nous informer de ces travaux dans les commissions.

## Le programme du CASC

### Vendredi 2 février 18h

Rencontre avec Mireille Barbieri  
Romancière installée à Saint-Martin.

Salle polyvalente - Gratuit

### Vendredi 8 mars 18h Journée de la Femme

Club du livre de Saint-Martin  
Rencontre avec des femmes exceptionnelles

Salle polyvalente - Gratuit

### Vendredi 5 avril 18h

« Histoire des Thermes de Gréoux-les-Bains »  
par Alain Matheron.

Salle polyvalente - Gratuit

### Vendredi 3 mai 21h

### Samedi 4 mai 21h

### Dimanche 5 mai 16h

Festival du manteau

### de Brômes

### Vendredi 7 juin 18h

« Le Verdon à Gréoux-les-Bains, hier et aujourd'hui » par Alain Matheron.

Salle polyvalente - Gratuit

### Vendredi 5 juillet 2024 18h

« Saint-Martin-de-Brômes des années 80 à nos jours » par Jean-Pierre Boyer et Jean-Luc Martin

Salle polyvalente - Gratuit



## Où en est la collecte de la Fondation du Patrimoine ?

Le 29 juin 2023, la commune a signé une convention pour organiser une collecte au profit de la restauration de la tour. La durée de la convention a été fixée à 5 ans. 7 mois plus tard, la collecte a bien avancé comme vous le montre le tableau.

### Tout d'abord, un grand merci à tous les donateurs...

Au jour où ces lignes sont écrites, l'objectif de collecte est atteint à presque 70%. Ce qui est exceptionnel quand on regarde les autres collectes organisées par la Fondation.

On dénombre 97 donateurs : 7 ont choisi de garder l'anonymat. 47 sont Saint-Martinois, et 43 sont extérieurs à la commune. (On a même un donateur aux Pays-Bas (la rançon de la gloire !!!)). On compte plusieurs associations, Le CASC, la paroisse, le comité des fêtes ou les amis du patrimoine d'Esparron. La commune de Simiane-la-Rotonde, membre des « Villages et cités de caractère », s'est montrée solidaire avec une subvention exceptionnelle de 1000€.

Les Saint-Martinois se montrent particulièrement généreux avec un don moyen de 153,26€. Les dons des extérieurs à la commune se montent à 132,91€. Quant aux anonymes, ils ont donné 107,14€ en moyenne.

A cela, il faut ajouter une somme de 9 300€ (chiffre à vérifier...) généreusement accordée par la Fondation du Patrimoine au niveau régional.

La collecte continue jusqu'à la réussite, voire le dépassement de l'objectif.

Il n'y a pas de petits dons, il n'y a pas de gros dons. Il y a simplement des dons qui vont servir à sauver la tour, à sauver le patrimoine de notre beau village.

JM Bouge

Montant attendu	20000
Nombre d'habitants	650
Nombre d'élus	15

		% de l'objectif	Montant moyen
Montant des dons	13 668,00 €	68,34%	
Nombre total donateurs	97		
Collecte St Martinois	7 203,00 €	52,70%	153,26 €
Nb donateurs St Martinois	47	48,45%	
Nb donateurs extérieurs	43	44%	
Montants dons extérieurs	5 715,00 €	41,81%	132,91 €
NB anonymes	7	7,22%	
Montant dons anonymes	750,00 €	5,49%	107,14 €
Montant don moyen			140,91 €

## Bulletin de don

### Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 6 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/87822](http://www.fondation-patrimoine.org/87822)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**

**la Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 76 % du don dans la limite de 60 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



**Aidez-nous à restaurer  
La Tour de l'Horloge  
de Saint-Martin-de-Brômes**  
(Alpes-de-Haute-Provence)

La municipalité remercie très chaleureusement les très généreux donateurs en faveur des travaux de confortement de la tour de l'horloge.

# Environnement

## Un composteur partagé pour le village



Le 23 novembre dernier, Laurence Dépieds a inauguré le composteur collectif, situé dans le jardin de la bibliothèque.

Le compostage partagé permet d'offrir une solution de proximité aux foyers ne pouvant pas composter chez eux.

Les avantages du compost : Le compostage est un processus biologique comprenant plusieurs phases qui permet la conversion de déchets organiques en compost. Le compost est un engrais naturel riche en nutriments destiné à enrichir le sol et nourrir les plantes. Les déchets organiques représentent souvent plus de 30% des déchets ménagers, et en les compostant, on peut réduire significativement la quantité de déchets enfouis chaque semaine.

Composter localement contribue à la préservation de l'environnement et à la maîtrise des coûts lié à la collecte et au traitement des déchets.

### 3 bonnes raisons de composter :

- Fabriquer un engrais 100% naturel et gratuit
- Réduire le volume de la poubelle de 30%
- Réduire son impact environnemental

Que l'on composte seul ou à plusieurs, le processus est le même. Cependant, en compostage partagé, 3 bacs sont nécessaires :

- Un bac pour stocker la matière sèche (broyat) ;
- Un bac pour mélanger les déchets verts et bruns
- Un bac pour laisser mûrir le compost.

Rapprochez-vous de la mairie pour vous inscrire ! Il vous sera remis un kit de compostage et des



Les composteurs collectifs

animations régulières vous seront proposées pour vous faire découvrir le compostage à toutes ses étapes

Le site est accessible à tous, les dépôts se font dans le bac central. Monique Macé et Evelyne Licasale sont les référentes pour le compostage sur Saint-Martin. Elles travaillent sous la houlette de Coraline Depys, maître composteur de DLV Agglo. Cette opération, prise en charge par la DLVA, a un coût de 850€.

**Petit rappel aucun déchet alimentaire ne doit être déposé dans le bac à broyat ! Merci !**

## Le Parc du Verdon

Je vous propose un petit récapitulatif pour surfer sur le site du Parc Naturel Régional du Verdon.

N'êtes-vous pas curieux de savoir et de comprendre les interventions du Parc au niveau du territoire ? Je vous invite à découvrir les réponses aux questions que vous vous posez sur leur site !

Le Parc naturel régional du Verdon vous accueille : Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00. 04 92 74 68 00

[info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr) | [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

### Conseil des Ecogardes

Vous avez probablement déjà croisé, au détour d'un sentier de randonnée, des personnes en tenue beige à l'effigie du Parc du Verdon ? Il s'agit des écogardes, présents pour accueillir et informer les visiteurs.

Ils vous apportent des conseils experts : risques, itinéraires de randonnée, alternatives pour une découverte originale du territoire et de ses patrimoines, etc.

Les écogardes maintiennent une veille permanente sur les sites : ils constatent les manques en terme de signalétique et d'information, localisent les aménagements dégradés, suivent l'état des sentiers de randonnée et vérifient le balisage des itinéraires. Ils identifient et préviennent des dangers potentiels, alertent les pompiers en cas de départ de feu ou informent une commune de la naissance d'une décharge sauvage. Pour une découverte respectueuse des richesses patrimoniales du territoire, nous comptons sur votre civisme !

<https://www.parcduverdon.fr/fr/conseils-des-ecogardes/intro>

### Patrimoine et lieux de visites

La nature du Verdon vous ravit par sa diversité et sa richesse ! La culture du Verdon vous amènera dans un voyage aux thématiques variées et inépuisables : géologie, préhistoire, antiquité, faïence, arts et traditions populaires... En suivant les guides de pays ou en poussant les portes des musées et des maisons thématiques, vous irez au delà de la carte postale, à la découverte de la culture et de l'identité locale. À vous de faire votre chemin culturel !

<https://www.parcduverdon.fr/fr/patrimoine-et-lieux-de-visites/intro>



Une autre vie s'invente ici

## Mieux vivre dans le Verdon

Le Verdon est connu pour ses paysages remarquables, sa nature exceptionnelle. Mais c'est aussi un territoire habité par un peu plus de 33 000 habitants. Habitants, acteurs économiques, cette rubrique vous est dédiée : vous y trouverez des conseils et informations en matière de patrimoine bâti, d'architecture, d'économie d'énergie, de signalétique, d'agriculture...

Faire des économies d'eau

Signaler son activité : enseignes et pré-enseignes

Usages numériques

Comment construire et restaurer dans le Verdon?

Concevoir, planter, entretenir sa haie

Fertilité des sols en culture de lavandin

<https://www.parcduverdon.fr/fr/mieux-vivre-dans-le-verdon/intro>

Lucie Gossmann, Nicole Pianetti, Alain Knorr

## La forêt, 1<sup>ère</sup> partie

**Note de l'auteur :** Cet article n'a pas de bibliographie, c'est le résultat d'une synthèse de nombreux articles qu'il m'arrive de lire et d'un peu de bon sens. Vous n'êtes pas obligé de le lire, ni de le lire en travers, il mérite toutefois votre réflexion si vous le lisez et vous n'êtes pas obligé de le croire, ni de le critiquer, mais on pourra toujours en discuter. Je l'ai scindé en deux parties pour deux parutions genre feuilleton parce que je compatis.

La forêt est un lieu de vie. Lieu de vie de nombreuses espèces, grandes ou petites, qui combinent le silence ressenti et inhabituel dans notre civilisation. Nous apprécions cette atmosphère sereine qui nous est douce à l'esprit. La forêt est une forme de refuge compte tenu des rythmes accélérés que l'on nous impose. Nous y recherchons des émotions et la nature peut être vécue comme une religion. Nos forêts peuvent être comparées à des lieux sacrés, à des cathédrales habitées par des elfes. Impassible, on prend des bains de forêt en contemplation ou en osmose. La forêt nous guérit par son calme et ses plantes médicinales, c'est un lieu de passage, de jeux ou d'évasion. Ce fut un lieu d'aventures avec Robin des bois, le lieu des druides et du gui dans les forêts de Brocéliande et du roi Arthur, celui des brigands comme Mandrin, mais aussi de l'industrie pour la construction de maisons ou de navires qu'ils soient pirates ou corsaires.

En France, la forêt représente 31% du territoire, soit 17 millions d'hectares. Elle est une des plus diversifiées d'Europe avec 190 espèces d'arbres dont 65% de feuillus (chênes, hêtres...) et 35% de résineux (pins, sapins, épicéas). Cette forêt est pour 75% de sa surface la propriété de 3,4 millions de personnes qui paient en général une taxe foncière des propriétés non bâties.

Le restant appartient à une collectivité. Ces parcelles coûtent à l'achat de 500 à 10 000€, c'est-à-dire de 5cts à 1€ le m<sup>2</sup>.

A Saint-Martin-de-Brômes, la forêt c'est 61% de la surface (au lieu de 31 au plan national), ce sont 2 200 ha dont 80 que possède la commune, le reste, 94% sont privés, pour 150 propriétaires environ, propriétaires de la parcelle même non clôturée avec ce qu'elle contient.

Alors que les pratiques s'individualisent, on se doit de protéger les lieux forestiers, zone *Natura 2000*, *Zniepp*, *bois classés* et de les aménager pour les usagers, pistes d'exploitation, *DFCI* ou de randonnées, ...

La forêt rend de nombreux services : elle abrite 80% de la biodiversité, filtre l'eau et l'air, stocke le carbone, atténue l'érosion des sols, donne du bois pour l'industrie du papier et le chauffage.

Dans la région pour 2021, 219 000m<sup>3</sup> de bois commercialisés, 18% de bois d'œuvre, 36% de bois d'industrie, 46% de bois énergie. Pourtant la filière bois n'est pas florissante, la France exporte son bois brut pour importer des produits finis, soit un déficit commercial de 7 milliards d'euro. La myriade de propriétaires n'arrive pas à écouler leur production faute de scieries adaptées. Ces petites structures ne sont pas suffisamment compétitives face aux filières étrangères, Chine, Etats Unis et les banques sont peu soucieuses de les soutenir. Actuellement en France 1 250 scieries, elles étaient 15 000 en 1964, 8 dans les Alpes de Haute-Provence, 0 en DLVAgglo.

Pourtant d'après les projets du bâtiment écologique, le bois devrait représenter en 2030 entre 20 et 30% de la construction au lieu de 6% actuellement. Dans les prochaines années, la production de chaleur renouvelable à partir de la biomasse doit être multipliée par 2, on utilisera à cette occasion les déchets de bois sans abattre d'arbres pour cette production. D'où viendra ce bois ? A nous d'y réfléchir. Si dans le département, certains s'intéressent à la forêt, ici, seule la DLVAgglo s'occupe de la défense incendie *DFCI* et du nettoyage de certains chemins forestiers, nous attendons patiemment que la forêt brûle ou qu'un commercial fasse une coupe rase dans nos forêts. Au-delà de la question d'exploiter plus ou moins nos bois, il y a surtout comment couper plus d'arbres et replanter des espèces diversifiées. Ce n'est pas la même chose que si l'on exploite davantage pour ne laisser repousser que du résineux sous prétexte que la croissance est plus rapide et que le bois est plus demandé, affirmations pas toujours

exactes d'ailleurs. Cette dernière solution accélère l'acidification du sol et entraîne une moindre résilience à la crise climatique et à la biodiversité. Plus une forêt est riche et diversifiée plus elle est résistante et résiliente.

Nous devons donc remotiver les propriétaires privés, massifier la gestion, aider les petits propriétaires volontaires dans

l'entretien de leurs parcelles et structurer des filières pépiniéristes. Recruter des bras, mieux gérer nos parcelles, planter des arbres tel les chênes pubescents, les cèdres, les tilleuls,, les érables ou du sycamore. Sous l'effet du climat, 15% de la forêt devra être renouvelée (arbres vulnérables, incendiés, terres agricoles délaissées).... fin de 1<sup>ère</sup> partie.

Alain Décanis, adjoint  
Délégué Massifs forestiers de DLVAgglo



### Retour sur une exposition 4<sup>ème</sup> et dernière partie Les élus de la commune



#### Conseil Municipal de 1989 à 1995



René Burle

René BURLE, Maire  
Serge HARIVEL, Adjoint  
Pierre MARTIN, Adjoint  
Elisabeth PACINI  
Raymond ROBERT  
Jean-Luc MARTIN  
Yves AILLAUD  
Alain BANON  
Marc TURIELLO  
Jean-Luc CUBAUD  
Huguette PAYS

**21 avril 1989** : le Conseil Municipal sollicite une subvention pour les travaux de construction de la station d'épuration.  
Modification du POS, actuel PLU.

**15 février 1991** : Adoption du plan de financement de la station d'épuration.

**5 juillet 1991** : autorisation est demandée au Préfet pour la création du corps des sapeurs pompiers volontaires.

**31 mars 1993** : l'informatique entre à la mairie

**17 septembre 1993** : Construction de la seconde phase des logements sociaux aux petites aires

**22 octobre 1993** : décision d'acquisition de terrains destinés à la création d'une zone sportive.

**2 février 1990** :

Opposition au projet de stockage de produits toxiques dans le sous-sol du parc du Luberon.

**30 mars 1990** : Mise en oeuvre d'un projet d'aménagement de l'espace, ayant pour objectifs, l'aspect paysager et technique, l'aménagement de parkings et le traitement des espaces libres.

**15 juin 1990** : Création de la bibliothèque municipale.

**26 février 1999** : décision de l'utilisation de l'unité EURO, dans les relations avec les tiers.

**30 mai 1996** : acquisition de terrains en faveur de la création d'un espace sportif

**7 juin 1996** : mise en oeuvre du projet d'aménagement du cimetière jouxtant l'église.

**27 septembre 1996** : électrification des cloches de l'église.

**30 juin 1995** : mise en oeuvre du programme d'enfouissement avec EDF du réseau basse tension

**13 octobre 1995** : remplacement du mécanisme de l'horloge de la tour.

**22 août 1997** : approbation de la modification du POS actuel PLU.



#### Conseil Municipal de 1995 à 2001

Serge HARIVEL, Maire  
Paul JAUNET, Adjoint  
Huguette PAYS, Adjoint  
Alex PIANETTI, Adjoint  
Jean-Christophe PETRIGNY  
Paulette VITOLO  
Philippe JOUVE  
Yves GUINDON  
Denis BURLE  
Jocelyne RENOUX  
Alain BURLE

## **SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES MÉMOIRE ET PATRIMOINE**

Naissance d'une nouvelle association à Saint-Martin

L'association « Saint-Martin de Brômes, Mémoire et Patrimoine » est née le 19 janvier dernier.

Prévue à l'origine pour donner un coup de main à la mairie dans la sauvegarde de la tour, il nous a semblé utile d'élargir son champ d'activité à l'ensemble du Patrimoine local.

Dans un premier temps, notre action sera uniquement consacrée à la tour de l'horloge et sa restauration.

Le travail ne va pas manquer : les croix de jubilé et de communion ont besoin d'un gros entretien ; l'église a bougé, les tableaux d'Esprit Michel Gibelin nécessitent une restauration. Idem pour les toiles de la chapelle Saint-Martin.

Les statuts vont être déposés.

Un bureau provisoire constitué de Robert Mateo, Président ; de Lucie Gossmann, secrétaire et de Jean-Michel Bouge, trésorier a été élu.

Nous organiserons une nouvelle AG, ouverte à toutes et à tous vers la fin du mois de février pour définir notre plan d'actions, constituer un Conseil d'administration et élire un bureau définitif.

D'ores et déjà , nous comptons sur votre aide.

L'équipe de l'association

## **LA BOULE SAINT-MARTINOISE**

**Beau palmarès aussi pour la Boule**

Après une équipe de la boule Saint-Martinoise qualifiée en championnat de France l'an dernier, cette année, le palmarès est :

**Finaliste au championnat départemental jeu provençal par équipe et  
Champion départemental par équipe à la pétanque,**  
vainqueur contre Peyruis.

Un beau parcours dont nous sommes très contents

Le Président  
Michel Dépieds

## **LES AMIS DU COLOSTRE**

Une année vient de s'écouler avec difficulté pour le Bureau de l'association. Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, nous avons malgré tout organisé avec succès le Grand Loto de Novembre, et obtenu un bon résultat pour notre participation à la Brocante du 14 Juillet. Les repas des Anniversaires, celui de Noël, et l'après-midi des "Rois" le 9 Janvier ont permis à nos adhérents de se retrouver avec plaisir. L'Assemblée Générale s'est déroulée le mardi 23 janvier à 10h30 à la salle polyvalente. L'élection du nouveau Conseil d'Administration a été suivi d'un apéritif offert par l'association. Les Amis du Colostre ont besoin d'idées nouvelles, de personnes voulant s'investir ! 12 personnes ont répondu « présent » pour un nouveau Conseil d'Administration. Le Bureau a été voté le mardi 30 janvier à 10h30 à la Maison des Associations et se constitue ainsi : **Présidente : Eliane Aillaud – Trésorière : Michèle Decanis - Adjointe : Jocelyne Renoux – Secrétaire : Lucie Gossmann – Adjointe : Nadine Clergue.** Les Amis du Colostre font partie de la grande famille de Générations Mouvement. Cela nous permet d'être pris en charge au niveau des assurances lors de nos manifestations et de nous offrir un panel de réductions sur les voyages et diverses boutiques. Vous pouvez retrouver toutes les infos sur :

<https://alpesdehauteprovence.generations-mouvement.org> Merci à tous nos adhérents de nous soutenir en reprenant leur carte d'adhésion pour 2024. Un après-midi « crêpes et ganses » est prévu le vendredi 16 février à 15h à la salle polyvalente où vous pourrez régler vos cotisations et récupérer votre carte d'adhérent. P

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur :

<https://alpesdehauteprovence.generations-mouvement.org>

Merci à tous nos adhérents de nous soutenir en reprenant leur carte d'adhésion pour 2024.

**Un après-midi « crêpes et ganses » est prévu le samedi 17 février à 15h à la salle polyvalente** où vous pourrez régler vos cotisations et récupérer votre carte d'adhérent. Pour ceux qui ne peuvent pas venir, vous pouvez adresser votre chèque par courrier à :

Eliane Aillaud 1061 route d'Allemagne en Provence la Gourude 04800 Saint-Martin-de-Brômes  
ou Lucie Gossmann 2 chemin de la Palud 04800 Saint-Martin-de-Brômes.

Rejoignez-nous ! Merci !  
P/le Bureau.



# Vie associative

## DES NOUVELLES DU COMITÉ D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE



L'année 2023 nous laissera un bilan plus que positif. Les animations que le CASC nous a proposé ont dépassé toutes nos espérances.

Avec plus de deux mille spectateurs, toutes animations confondues, nous avons tout au long de l'année animé, fait connaître et apprécié notre si beau village.

Une note cependant a assombri notre association, Mado, notre fidèle et sympathique amie s'est éteinte. Elle qui n'a jamais voulu manquer nos spectacles, elle qui a souvent tenu un rôle dans nos saynètes ou nos diverses pièces de théâtre, elle qui par ses nombreux messages d'encouragement, de gentillesse et d'amitié a marqué la vie de notre association. Son fauteuil rouge restera vide mais Mado restera à jamais dans nos pensées et elle manquera au CASC.

Repose en paix Mado et merci pour tout ce que tu as apporté à notre village.

Malgré cela, la vie de notre association continue et la Pastorale cette année a vu un de ses plus grands succès.

Les quelque 700 spectateurs qui se sont déplacés cette année, pour la première fois depuis 17 ans le soir du 23 décembre, ont été enchanté par la qualité et l'immense créativité que cette Pastorale a montré. Cette année encore le très gros effort des écrivains, des comédiens, des metteurs en scène, des costumiers, des décorateurs... et de notre équipe technique plus performante chaque jour a permis de vous présenter un spectacle haut en couleur.

Cette année, ce sont trente comédiens et figurants qui se sont retrouvés pour nous interpréter des tableaux drôles ou émouvants et deux surprises de taille nous attendaient, l'ange arrivé des cieux grâce à un drone gracieusement mis en œuvre par Loïc Chevalier (LC DRONE) et les superbes pouliches et ponettes de la SAFRA'NERIE magnifiquement menées par Lucie et Magalie.

Tout cela est rendu possible grâce au soutien et à l'aide de vous tous, Saint Martinois en mettant vos biens à disposition ou en nous permettant d'alimenter nos différentes installations. Un grand merci à tous.

La liste serait longue si on devait remercier tout ceux qui font que nos animations sont de plus en plus appréciées mais je voudrais faire un aparté sur une notion importante : La technique.

Dans l'ombre le CASC a choisi de monter depuis 2021 une équipe technique qui au cours du temps, en se formant, en se documentant, en se dotant de matériel performant (2 ordinateurs, des micros HF, une table de mixage numérique...) a su se hisser, du dire de certain, à un niveau proche des professionnels et de la perfection. Bien sûr, cela ne se fait pas sans passer des heures, des semaines, des mois sur du matériel de plus en plus sophistiqué mais le résultat est là.

Notre équipe technique est constituée de plusieurs membres :

Jean-Luc Cubaud qui s'est lancé dans la compréhension du Soundcraft, un appareil numérique capable de remplacer nos vieilles tables de mixage du son et qui nous a permis entre autres de remplacer nos micros sur pied par des micro serre tête qui permettent des mouvements libres de nos acteurs et un son restitué de bien meilleure qualité.

Alain Rohr pour qui les câbles du son et de la lumière n'ont pas de secrets et qui déroule des kms pour que chaque appareil, chaque instrument soient des plus performants.

Yves Aillaud, on le surnomme monsieur couteau Suisse ou monsieur système D, qui n'a pas son pareil pour inventer et monter un décor, fabriquer un lavoir ou une roulotte et avoir toujours l'idée lumineuse du dernier moment.

Moi-même, avec le logiciel QLC pour répertorier les sons, les musiques, faire les enregistrements et



Les licornes



L'ange

monter sur PC les scènes et les tableaux. Et n'oublions pas aussi, Alain Knorr, un électricien hors pair, toujours disponible pour résoudre nos problèmes et Carole Lher qui nous peint de magnifiques décors.

Pour mettre en œuvre toute cette nouvelle structure, nous avons créé ce que l'on appelle « Notre régie mobile ».

Tout le matériel du son et de la lumière est installé dans un meuble sur roulette qui nous permet de le transporter par exemple pour la Pastorale (dans un véhicule) d'une scène à l'autre sans aucune difficulté.

L'avantage de cette installation est multiple : Tout le matériel (Micros, table de mixage, logiciel...) est identifié et référencé. Un rangement parfait lors des montages et démontages. L'ensemble est parfaitement connu de tous les techniciens. Plus de location de tables de mixage supplémentaires (des coûts amoindris). Le raccordement sur chaque scène est facile et rapide

En travaillant et en améliorant tout notre savoir-faire, nous voulons vous faire découvrir et partager nos envies et notre motivation, aussi nous vous incitons jeunes et moins jeunes à nous rejoindre pour nous apporter vos idées et faire grandir notre équipe.

Le bénévolat est indispensable pour faire vivre nos associations et la vie même de notre village.

Le CASC au travers de ses animations permet des échanges, des réflexions.

Je profite également de cette page pour remercier chaleureusement Laurence Dépièdes et son conseil municipal pour leur aide et leur soutien, la DLVA pour son aide financière, et tous ceux qui nous permettent au travers de nos animations de faire vivre notre merveilleux village de « Saint Martin de Brômes ».

Enfin, si vous voulez accéder à nos contacts, nos animations, nos projets ou tout simplement apporter vos idées et réflexions, rendez vous sur notre site Face Book « culture et animations du CASC Saint-Martin-de-Brômes ».

Contacts :

Jean Luc Martin : 07 68 56 91 46

Mail : [casc.smdb@gmail.com](mailto:casc.smdb@gmail.com)



Le comité le 20 janvier



La crèche

## LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes, vous souhaite à toutes et à tous, Saint Martinoises et Saint Martinois, une très belle année 2024.

Une nouvelle année commence, et toute l'équipe se mobilise dès ce mois de janvier pour préparer les festivités à venir.

Avant que l'été arrive, nous vous proposons une soirée à la salle des fêtes, le samedi 16 mars, nous communiquerons très rapidement le thème choisi ainsi que le menu de cette belle future soirée.

Puis, très vite, nous ferons place aux beaux jours pour se retrouver sur la place du village pour nos traditionnelles grillades, le 6 juillet, ainsi que notre fête d'été du 8 au 11 août.

Vous pouvez nous retrouver sur notre facebook et Instagram au nom du Comité des Fêtes de Saint-Martin-de-Brômes.

En souhaitant à tous une belle année à venir.



**Comité des fêtes de Saint Martin de Brômes**

243 J'aime • 298 followers

Le comité des fêtes

La Présidente

Manon Petrigny

06 59 23 17 27

**APPEL A CANDIDATURE  
POUR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT  
DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMERATION  
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-BROMES**

**Le Conseil de développement, c'est quoi ?**

- Une instance de démocratie participative, indépendante où la co-construction par le débat est prioritaire,
- Un espace de réflexion, de dialogue, d'échanges et de proximité,
- Une assemblée obligatoire pour les communautés d'agglomération de + de 50 000 habitants,
- Un laboratoire d'idées pour l'intérêt général.

**Mais C'est avant tout :**

- 54 citoyens bénévoles issus du territoire DLVAgglo,
- Une parité homme/femme, intergénérationnelle et socio-professionnelle, répartis sur l'ensemble des 8 bassins de vie identifiés sur le territoire.

**Leur mission ?**

- Intervenir autour de sujets variés (transition énergétique, culture, santé, formation, emploi, mobilité, personnes âgées, social, environnement, biodiversité, climat...).

**Comment ça marche ?**

- Des sujets donnés par la collectivité appelés saisines
- Des sujets d'intérêt commun choisis par le CoDev appelés auto-saisines.

**Les manières de travailler ?**

- En groupe de travail pour agir sur des thématiques et proposer des solutions concrètes ?
- En assemblées plénières pour mettre en valeur les travaux accomplis.
- Donner la parole aux citoyens pour prendre part aux sujets qui les concernent et participer à l'élaboration des politiques publiques.

**Vous aussi, devenez acteur de votre territoire :**

**INTEGREZ LE CODEV**

Vous êtes : âgé de + de 18 ans  
habitant (e) de DLVAgglo  
non élu du territoire

**REJOIGNEZ-NOUS !**



**PORTRAIT - PASSION**

Depuis mars 2022, notre commune accueille une nouvelle entreprise

**JS Peinture  
réalisation de tous travaux  
peinture-rénovation-décoration**

Son fondateur et dirigeant est M. Jean-Marc Solbas, entrepreneur individuel.

Il a créé l'entreprise dans les Bouches-du-Rhône, à Saint-Victoret, près de Marignane où son père est employé communal et où il est né il y a bientôt 40 ans. Il est papa de deux enfants de 5 et 9 ans. Il est titulaire du CAP de peintre-plaquiste qu'il a décroché par la voie de l'apprentissage, donc en alternance, au CFA public de l'Education Nationale d'Aix-les-Milles et dans l'entreprise VALDES FRERES, à Marignane, entre 2000 et 2002.

A l'issue de cette formation professionnelle, cette entreprise le garde à son service. En 2008, il est recruté comme peintre d'entretien à la mairie de Marignane où il fait une carrière de fonctionnaire titulaire jusqu'en 2022. Il quitte la fonction publique territoriale pour devenir auto-entrepreneur après une courte expérience d'agent d'entretien salarié dans un club de vacances près de Gréoux-les-Bains. Il s'installe alors tout naturellement dans le plus joli village de la contrée, Saint-Martin-de-Brômes. Il s'y intègre si rapidement qu'il a déjà, me dit-il, rejoint l'équipe de foot.

Excellente recrue pour le COSM puisqu'il a, là aussi, une expérience de milieu de terrain, puis d'avant-centre, excusez du peu, en CFA (Championnat de France Amateur).

Voici les coordonnées de l'entreprise, à toutes fins utiles.

**Jean-Marc Solbas**  
2212 chemin de la Palud  
04800 Saint-Martin-de-Brômes  
06 51 22 06 75  
jean-marc.solbas@hotmail.com

Daniel Fierobe



**Conseil de Développement Durance Luberon  
Verdon Agglomération**

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION – Place de l'hôtel de  
ville - 04100 MANOSQUE

Tél : 04 92 70 34 07 – courriel :

[codev.dlvagglo@gmail.com](mailto:codev.dlvagglo@gmail.com)

# 2023 Une année en images



Commémoration du 16 juin



Journée de l'environnement, juin



Inauguration composteur partagé, novembre



Installation des colonnes semi-enterrées, juin



Convention avec la Fondation du Patrimoine, mai



Signature bail Engie Green, octobre



Vovinam



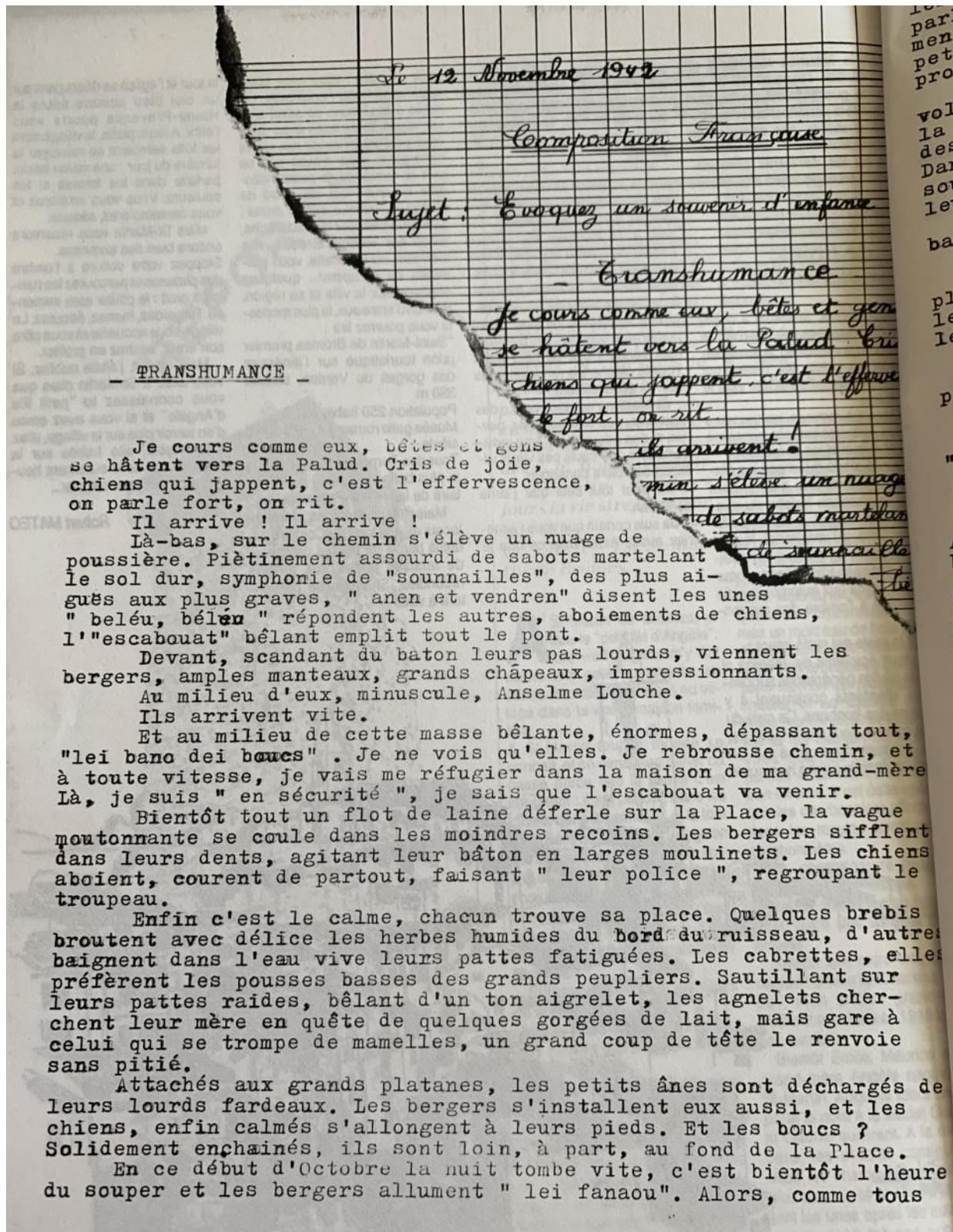
Démontage du sarcophage, septembre



Ste Barbe, décembre

# Du Haut de la tour

Retour sur des articles qui ont fait le bulletin municipal



Du Haut de la Tour n°19 juin 1988

les ans, ma grand mère Catherine leur apporte la soupe chaude. Elle parle avec eux, en Provençal bien sûr. Ils lui racontent certainement ce long séjour de transhumance dans les alpages. Je suis trop petite pour comprendre, et j'ai bien trop peur des boucs pour m'approcher.

Et, quand je monte me coucher, à travers les fentes des vieux volets de la chambre, je regarde ... je regarde le troupeau endormi, la masse sombre des bergers rassemblés autour de la lueur tremblante des fanaou. Une odeur forte de laine humide monte de la Place. Dans mon petit lit j'écoute les bruits: tintements étouffés des sonnailles sous les bêtes endormies, grelots des chiens secouant leur peau fatiguée, bruits diffus, feutrés ...murmure du ruisseau. Nuit paisible, rêve de laine, que peut être de "terribles bano" viendront perturber.

C'est le matin. D'un bon je suis à la fenêtre - ouvre les volets - plus rien -Tout a disparu- Ma déception est grande. Seules, jonchant le sol "lei pettes de mé-mé" recouvrent la Place. Déjà Marceau Burle les chasse en rouspétant, de son grand balai de "poummé".

Il n'y a plus de Transhumance sur la Place, cela pollue-t-il paraît-il ? !

Vous avez dit pollution ? mais où sont passées les innocentes "pettes" d'antan ?

\*\*\*\*\*

Anen et vendren : nous allons, nous reviendrons ( expression recueillie auprès de Léa Angelvin)  
béléu, beléu : peut être, peut être

escabouat : troupeau de moutons

lei bano : les cornes

fanaou : lanterne

sonnailles : sonnailles

poummé : arbuste dont on se sert pour faire (renseignement donné par Max Robert )  
des balais

\*\*\*\*\*

La transhumance au village fait partie de mes souvenirs d'enfance. D'autres, comme les bruits, les activités journalières d'antan, les personnages typiques de chez nous, restent en ma mémoire.

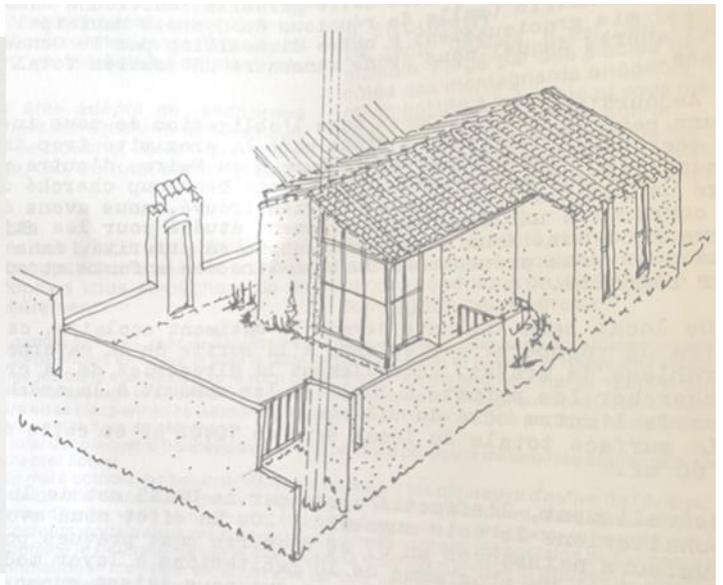
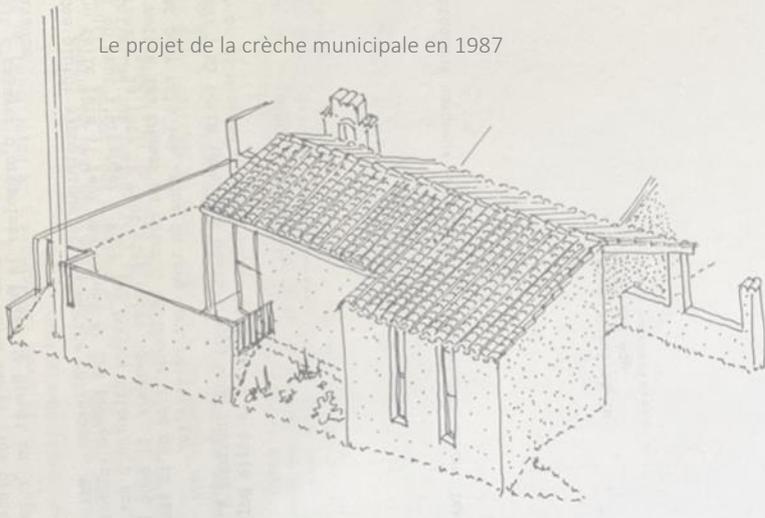
Je ne suis pas seule à avoir vécu tout cela. Pourquoi ne m'aidez-vous pas, pourquoi n'écrivez vous pas aussi vos souvenirs. Nous arriverions ainsi à rassembler des documents que seules nos mémoires gardent et qui disparaissent avec nous.

Le style n'est pas important, seul le cœur parle. Vous en ferez tout autant, sinon mieux.

A bientôt de vous lire.

- MONE-

Le projet de la crèche municipale en 1987





## SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES : DÉCÈS DE MADELEINE DÉPIEDS

**S**aint-Martin de Brômes est en deuil et pleure une de ses doyennes, Madeleine (dite Mado) Dépieds, est décédée à l'âge de 93 ans.

Cette figure incontournable du village a toujours fait l'unanimité de la sympathie. Cela s'explique par sa constante présence au sein des activités sociales et culturelles du village. Elle créa (ou participa à la création collective) de manifestations aussi emblématiques que les ParléjadeS, les Oralies et la Pastorale. Elle participa et même dirigea des associations comme Le Foyer rural et Les amis du Colostre. Pendant plus de vingt ans, cette bouliste confirmée s'est aussi occupée de la Boule Saint-Martinoise. Politiquement engagée, Mado Dépieds ne manquait aucun meeting ou dépouillement de scrutin, protégeant de sa bienveillance sa petite-fille, Laurence, actuelle maire de Saint-Martin de Brômes.

Mado a toute sa vie, accompagné son mari agriculteur, Gaston, et a participé à la vie des champs. Saint-martinoise de souche, Mado Dépieds se retrouva, à



l'âge de treize ans, en juin 1944, devant les fusils des miliciens et des soldats allemands. Un bruit de bottes et une violence qui la marquèrent à vie. Mais Mado Dépieds abordait la vie avec le sourire. Elle était la mémoire de Saint-Martin de Brômes et de son passé. Une conteuse passionnée et passionnante. Une grande dame, une vraie figure bas-alpine, une femme modeste mais à la personnalité bien trempée, au sourire constant, vient de nous quitter.

Pierre André ARÈNE (CLP)

### SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

## La mémoire du village Madeleine Dépieds s'est éteinte à l'âge de 93 ans

Tout un village pleure une de ses doyennes, Madeleine Dépieds (dite Mado), décédée à l'âge de 93 ans.

Une des figures les plus emblématiques de Saint-Martin de Brômes s'en est allée. Mado était constamment présente pour soutenir et participer à ces activités qui maintiennent un esprit de communauté. Couvrant de sa bienveillance sa petite fille, Laurence, actuelle maire de Saint-Martin de Brômes. Elle était aimée de tous pour sa gentillesse indéfectible et son sourire constant... Toujours active et prête à s'engager dans une aventure pour le bien de ses concitoyens, le village a perdu un peu de son âme.

#### Elle donnait tout pour le bien de son village

Saint-martinoise de souche, à l'âge de treize ans, en juin 1944, Mado Dépieds se retrouva devant les fusils des miliciens et des soldats allemands, à la recherche de son père. Un bruit de bottes et une violence qui la marquèrent à vie. Elle a passé



Pendant plus de vingt ans, bouliste confirmée, Madeleine Dépieds s'est occupée de la société de boules de Saint-Martin-de-Brômes. /PHOTO DR

toute son existence au côté de son mari agriculteur, Gaston, et se dévoua pour le lien social. Elle participa à la création collective de manifestations aussi emblématiques que les "Parléjades", les "Oralies" et la "Pastorale". Elle dirigea plus d'une association socio-culturelle dont le foyer rural et les amis du Colostre. Pendant plus de vingt ans, bouliste confirmée, elle

s'est occupée de la société de boules de Saint-Martin-de-Brômes. Madeleine Dépieds, passa toute son existence à Saint-Martin-de-Brômes. Elle en était la mémoire. Une conteuse passionnée et passionnante, une femme modeste mais à la personnalité bien trempée. Cette grande Dame, vraie figure bas alpine, vient de nous quitter.

G.G.

*Madeleine Dépieds était constamment présente pour soutenir et participer à ces activités qui maintiennent un esprit de communauté.*

Source :HPI novembre 2023  
La Provence - 1er décembre 2023

# Les travaux de la tour vont enfin commencer

Retard sur le chantier et problèmes techniques... Contre vents et marées, un village se bat pour sauver sa Tour de l'Horloge.

**T**out a commencé en décembre 2020, quand les proches habitants de la Tour, surplombant le village historique de Saint-Martin-de-Brômes, se sont inquiétés d'une inclinaison anormale.

Une première étude du sous-sol et de la structure du bâtiment, datant d'avril 2023, financée par la commune et la Drac (Direction régionale de l'action culturelle), a montré l'urgence nécessaire de stabilisation de l'édifice. Sous la direction d'un architecte du Patrimoine, cette étude approfondie montra la nécessité d'évacuation de la population de la zone à risque, du déplacement du musée et de l'urgence des travaux de sécurisation.

Dans le cadre du "transfert des compétences", DLVAgglo a repris le dossier. Tout pouvait sembler en voie d'achèvement rapide des travaux, mais... L'implantation de la Tour et la nature du terrain ont montré le besoin impérieux d'une nouvelle analyse technique plus poussée, avant toute mise en œuvre des travaux. Ces nouveaux forages augmentant le coût de l'opération.

Les étapes suivantes des travaux seront l'installation de "platines de serrage" (plaques métalliques, comme des étaux) aux quatre angles de la tour, sur plusieurs niveaux. La solution de départ, à savoir l'escalade et la pose "humaines", s'étant révélée trop périlleuse, il s'est avéré nécessaire d'implanter dans le sol des pieux et d'épais blocs de béton, pour ancrer et soutenir la base de deux gigantesques contre-fiches. Des travaux gar-



Il est possible de participer à la sauvegarde de la tour en se rendant sur le site de la Fondation du patrimoine. /PHOTO G.G.

gantuesques. Ces deux gigantesques structures fabriquées en usine, seront mises en place mi-janvier.

## **Patience et savoir-faire, au service de la Tour**

Cette phase de sécurisation provisoire débutera le 18 décembre. "Les travaux sont prévus jusqu'à fin mars. Les Saint-Martinois, impactés par le péril de la Tour, pourront revivre normalement chez eux, fin mars 2024. Et les promenades sur les aires pourront être à nouveau autorisées", confie Laurence Depieds, la Maire. Suivront alors les travaux de stabilisation définitive du sol et de l'édifice, avant retrait de tous les étais et plaques de soutien. "La tour devrait être rendue au public au

plus tôt fin 2024 et courant 2025..."

De côté de l'agglomération, elle a annoncé sa décision de transférer la compétence culture aux communes, ce qui signifie que la municipalité devra reprendre la responsabilité des travaux et la recherche de financements. Ce qu'elle fait, depuis le début du sauvetage de cet édifice du XIII<sup>e</sup> siècle, patrimoine historique de la France et de la Provence, véritable âme du village.

Laurence Depieds, outre la subvention de DLVAgglo, sait qu'elle peut compter sur le soutien financier de la Préfecture, via le fond dit "Barnier", qui assure le financement des relogements et 50% du coût des travaux. La Drac est aussi un partenaire actif.

Sans parler de l'appel aux dons, orchestré par la Fondation du patrimoine, qui participe activement à l'entreprise de sauvetage. Mais une copieuse somme estimée autour des 200 000 euros reste, à ce jour, au frais de la commune.

Dans ce cadre, s'est mis en place un appel aux dons et mécénats (défiscalisés). Un combat de chaque instant, dans lequel tout un village se motive, pour la sauvegarde de son patrimoine historique, culturel et touristique. Quasiment une question de survie !

G.G.

Pour participer à la Sauvegarde de la Tour de Saint-Martin-de-Brômes, le lien avec la Fondation du Patrimoine : Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes.

**SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES**

# Cette dix-septième édition de la pastorale sera féerique

Malgré les problématiques patrimoniales que rencontre le village avec la tour de l'Horloge, la pastorale se porte bien et invite le public samedi 23 décembre à 17h.

**D**écouvrir un village à travers une pastorale itinérante, écrite et jouée par les Saint-Martinois, c'est ce que propose pour la 17<sup>e</sup> fois le comité d'animation socioculturel de Saint-Martin-de-Brômes.

*"Chaque année, le scénario change et nous essayons de faire en sorte que l'intrigue coure jusqu'à la quatrième scène"*, explique Jean-Luc Martin, le président de l'association.

Côté scénario, tout commence en bas du village à l'entrée (côté Allemagne-en-Provence), où quatre enfants arrivent en courant annonçant qu'ils ont vu des animaux blancs. Devant eux, des danseuses et... le ravi, excité, qui affirme les avoir vus aussi. La seconde scène dévoilera un plateau traditionnel de la crèche provençale.

## Un comité d'animation qui s'adapte

Le public ne verra les bugadières qu'après. Elles seront en train, comme à leur habitude, de déblatérer sur tout le village, avec humour évidemment. C'est un chemin de lumière qui guidera à la scène finale installée cette fois sur le bas du vil-



Les bénévoles du comité d'animation socioculturel donnent rendez-vous demain à 17h à l'entrée du village. /PHOTO ÉRIC CAMOIN

lage (côté Gréoux-les-Bains). L'intrigue tombera et l'on saura qui sont ces animaux blancs. 2023 n'est pas une année comme les autres. L'emblématique tour de l'Horloge, qui domine le village, est en travaux pour risque d'effondrement.

Une partie du village est fermée. *"La scène finale ne pourra pas se faire à ses côtés"*, explique le président.

Mais qu'à cela ne tienne, la poignée de bénévoles motivée a organisé une fin tout aussi belle. Et cerise sur le gâteau, la belle tour sera en arrière-plan. *"Pour le reste du spectacle, rien ne change, il sera de qualité"*, relance Jean-Luc Martin.

Du côté des nouveautés, le comité d'animation socioculturelle innove. *"Nous allons utiliser un drone qui aidera à la mise en scène d'un ange tombé du ciel, il se posera au côté de la crèche. Il y aura aussi des animaux et des enfants autour des 17 comédiens et de 13 figurants. Ce qui est plaisant, c'est que chaque année des personnes arrivent déguisées et se joignent à la pastorale. Enfin, les comédiens seront munis de micro-casques, c'est une première! Ce sera plus simple pour eux, et le son sera de meilleure qualité."*

Cette 17<sup>e</sup> édition de la pastorale promet, encore une fois, un beau spectacle dans l'esprit de Noël, le président la qualifie même de *"féerique"*.

Florence RACCASI

Source : La Provence - 22 décembre 2023

## SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

# Jean-Paul Jouve au service du village depuis trente ans

Agent territorial depuis 1997, lieutenant premier officier à la caserne ou encore bénévole au comité des fêtes, Jean-Paul est l'une des personnalités les plus actives.

**P**etit gars d'une cité marseillaise, il dut, à 12 ans, suivre ses parents dans un village de 200 habitants. Quarante ans plus tard, Jean-Paul Jouve est l'une des personnalités les plus actives et appréciées de Saint-Martin-de-Brômes.

Il faut dire Jean-Paul Jouve porte quotidiennement deux casquettes : celle d'agent territorial de la commune depuis 1997, mais aussi celle de lieutenant premier officier à la caserne du village.

Devant son équipe, ses amis et un parterre de maires de la région, Jean-Paul Jouve a reçu la médaille de trente ans de service, des mains du nouveau directeur départemental du 04, le colonel Besson.

Pour Jean-Paul Jouve, l'aventure chez les pompiers a commencé presque par hasard, alors qu'il faisait son service militaire sur la base aérienne de Saint-Christol. De retour à Saint-Martin de Brômes, il continue son devoir de soldat du feu. Une bénédiction dans une région où les services d'intervention d'urgence aux blessés, sur



Jean-Paul Jouve vit depuis quarante ans dans ce village qui lui tient tant à cœur, où il élève ses trois enfants. /PHOTO G.G.

de pompier, ce sont aussi les astreintes de nuit, les missions de surveillance, la formation permanente. De l'aveu même de Jean-Paul Jouve, le métier de pompier demande une disponibilité journalière. Surtout lorsqu'on est, le matin, au service de la mairie, et l'après-midi, au service des pompiers.

Jean-Paul Jouve martèle qu'il ne serait rien sans son équipe, en particulier Yves Sausset, Saint-Martinois décoré en même temps que lui. Jean-Paul Jouve a toujours vécu à Saint-Martin-de-Brômes, y fondant une famille et ayant trois enfants. "Saint-Martin, on s'y sent bien. C'est la sécurité pour élever nos enfants", confie celui qui s'engagea aussi dans la vie associative, notamment au sein du comité des fêtes.

La caserne saint-martinoise comprend une dizaine de pompiers. Elle est très active, notamment avec des journées portes ouvertes, apprenant les gestes qui sauvent et tentant de susciter des vocations. En mai 2023, elle a pu recruter de cette manière deux nouvelles recrues.

G.G.

les incendies et autres catastrophes, manquent de personnels.

### Deux nouvelles recrues à la caserne

En trente années de présence constante, Jean-Paul Jouve a connu le stress et la joie, la douleur aussi. La mort, sous ses yeux, d'une jeune fille de 19 ans, un soir de fête. Le métier

Source : La Provence - 24 décembre 2023

## SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES : LAURENCE DEPIEDS PRÉSENTE SES VOEUX

**D**evant une assemblée foisonnante de saint-martinois et de représentants des autorités régionales et nationales, entourée de ses conseillers municipaux, Laurence Depieds affiche un bilan plus qu'optimiste, face à la nécessité de préserver une tour séculaire, emblème du village de Saint-Martin-de-Brômes, devenue un danger pour ses riverains. La maire de Saint-Martin-de-Brômes a fait le bilan des travaux effectués et annoncé que le gros travail de sécurisation commence en cette seconde moitié de janvier. Le chantier de la Tour ne coûtera au village que 8% de son coût total, soit 56505 euros, après des démarches tenaces auprès des instances de l'Etat et de la région, et une souscription aux dons au résultat généreux.

Saint-Martin de Brômes - aujourd'hui 647 habitants - a doublé sa population depuis 1990, avec de jeunes ménages récemment installés et 74% d'actifs.



L'actuelle équipe municipale a œuvré « pour un développement écologique et énergétique responsable, des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la transition énergétique (containers semi-enterrés, compostage », panneaux photovoltaïques notamment sur la construction prochaine de la halle sportive du stade dont le toit en sera équipé). Sans oublier l'école maternelle et primaire, sa nouvelle directrice Nathalie Stievenhart et son équipe enseignante saluées, pour leur travail au quotidien.

Face à la situation actuelle, Laurence Depieds conclut : « Nous sommes la première ligne du service public. Il est temps de passer en mode décentralisation efficace. Il faut laisser la place aux élus locaux, d'agir en proximité ».

Pierre-André ARÈNE (CLP)

Source : HPI - 26 janvier 2024

## Nouveau à Saint-Martin

La conciergerie Bas-Alpine fait vos courses, vous les livre et peut également les ranger.

N'hésitez pas à contacter Jérôme pour profiter de ces services.

07 62 07 55 50

[lcba.livraisons@gmail.com](mailto:lcba.livraisons@gmail.com)

Le tarif de la livraison a été fixé à 10,00€ jusqu'à 50,00€ de courses et au-dessus de 50,00€ de courses cela coûtera 20% du montant des courses.

La Conciergerie Bas-Alpine livre vos courses !



Après nous avoir transmis votre liste de courses nous nous chargeons des achats, les livrons chez vous et si vous le souhaitez nous vous aidons à les ranger.

07 62 07 55 50  
[lcba.livraisons@gmail.com](mailto:lcba.livraisons@gmail.com)

À partir de 10,00 € par livraison + montant des courses

La Conciergerie Bas-Alpine - Jérôme GOUACHON  
2, Rue du Lavoir - 04800 ST-MARTIN-DE-BRÔMES  
SIRET : 482878147 00057 - APE : 8121Z



## Etat Civil

Thomas BAUMEISTER et Marine MOLINES

le 5 novembre 2023

Claude BUSTERNA et Anne-Marie BOISTAULT

Le 16 décembre 2023

Pierre GORIUS et Manon DURAND

Le 16 décembre 2023

Sabine PEBRE et Gilbert DEPIEDS

Le 26 janvier 2024



PACS

Raymond ROBERT

Le 28 septembre 2023

Madeleine, Mado GOUIN, épouse DEPIEDS

Le 13 novembre 2023 à Puimoisson

Marie-Françoise, Francette SILVESTRI, épouse FERRANDIZ

Le 24 décembre 2023

DÉCÈS



*La communication d'un acte d'état civil dans un bulletin municipal est soumise à autorisation.*

*Ne sont diffusés ici que les actes pour lesquels nous avons reçus les autorisations.*

### DU HAUT DE LA TOUR n° 106

Dépôt légal : janvier 2024 - Laurence Dépiéds Maire de Saint-Martin-de-Brômes

Comité de lecture : le Conseil Municipal

© Photo de couverture : A. Delenne, p.6 : L. Dépiéds, mairie de Omps, p.7 : CG04, A. Delenne, p.8 : J-L. Martin, p.9 : L. Dépiéds, p.10 : G. Gressard, JM. Bouge, p.11 : DLVAgglo, CASC, p.13 : L. Dépiéds, p.14 : internet, p.15 : C. Dépiéds, p.17 : CASC, p.18 : Comité des fêtes, p.23 : G. Gressard, JM. Bouge, L. Dépiéds, C. Bourjac, A. Knorr, A. Delenne.